

SAC-240826

ANNEXE 1

Transcription de la 281^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 26 août 2024

Disponible sur le portail :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>

Transcription préparée par

**Suzanne Beaulieu
PRO DOCUMENTS
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**



1. Ouverture

1.1 Bienvenue aux nouveaux membres et invité

Président d'assemblée : ...Viktor Freiman qui se joint à nous. Madeline Lamboley qui se joint à nous. Caroline LeBlanc également. Nathalie Parent, il s'agit d'une reconduction. Octave Keutiben, mais qui est absent aujourd'hui et Mona Lisa Ungureau, bienvenus. On a aussi à titre d'invité, Pierre Philippe Ferguson, vice-recteur par intérim au campus de Shippagan qui est là derrière moi, donc voilà. Pour les scrutateurs, je nomme Janice Comeau et Paul Ward. Les personnes excusées aujourd'hui : Hector Adégbidi, Elizabeth Dawes et Octave Keutiben. Mathieu Lang, tu n'étais pas sur ma liste Mathieu, bienvenue au Sénat académique. J'ai pas fait exprès! Ça va, bienvenue Mathieu. Donc la pause pour santé vers 10 h. Le dîner aura lieu ce midi à la salle Richelieu au local 157 au rez-de-chaussée et l'heure de clôture prévue midi et demi.

2. Constatation de la régularité de la convocation

Président d'assemblée : Ça nous amène au point 2, constatation de la régularité de la convocation. Madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : Alors bonjour tout le monde. La convocation a été envoyée le 5 juillet, 2024. Le projet d'ordre du jour ainsi que les documents ont été mis à la disposition des membres du Sénat académique le 19 août, 2024. Cette réunion est convoquée par le président du Sénat académique et recteur et vice-chancelier, Dr Denis Prud'homme. Tout est conforme aux procédures qui sont prévus au paragraphe 37(1) des Statuts et Règlements, monsieur le président.

3. Vérification du droit de présence

Président d'assemblée : Merci. Le point 3, vérification du droit de présence. Madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : Le droit de présence a été vérifiée et tout est en règle. J'aimerais ajouter qu'on est en présence de Mme Shafie qui va présenter le rapport du Conseil de la langue française donc elle est avec nous jusqu'à ce point-là. Merci.

4. Correspondance

Président d'assemblée : Merci. Le point 4, correspondance. Madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : Aucune correspondance, monsieur le président.

5. Adoption de l'ordre du jour

Président d'assemblée : Parfait. Ça nous amène au point 5, l'adoption de l'ordre du jour. D'abord une proposition. Hélène Albert appuyée par Lacina Coulibaly. Est-ce qu'il y a des points à faire ajouter à l'ordre du jour ou des questions par rapport à l'ordre du jour? Je ne vois aucune main levée donc je vais démarrer le vote. J'arrête le vote et c'est adopté à la majorité, 34 oui et une abstention. Parfait. Aucune abstention. Je te donne la parole.

Secrétaire générale : Une des pratiques au niveau du vote au Sénat académique c'est qu'on ne prend pas les abstentions. Je sais qu'il y a des nouvelles personnes dans la salle, vous pouvez appuyer si vous vous sentez à l'aise et voter, mais l'abstention comme telle pour les pratiques du Sénat académique c'est qu'on demande aux gens de prendre une position sur un dossier. Alors si tout le monde s'abstenait finalement, y'aurait pas d'avancement au niveau des votes. Donc c'est une pratique courante. Même si le bouton est là, pour les fins du Sénat on vous demande de ne pas l'utiliser.

Président d'assemblée : Merci pour la précision.

6. Adoption du procès-verbal SAC-240607

Président d'assemblée : Le point 6, adoption du procès-verbal de la dernière réunion ordinaire du Sénat académique. J'ai besoin d'une proposition. Nathalie Carrier, merci. Est-ce que c'est appuyé? Hélène Albert. Est-ce qu'il y a des questions par rapport au procès-verbal? Oui.

? Monsieur le président, il y a une petite coquille à la page 6 au point 8.1. Le quatrième paragraphe l'acronyme BASCI, il manque juste un petit a.

Président d'assemblée : Parfait, c'est noté, merci beaucoup. Est-ce qu'il y a d'autres observations? M. Thibault.

Thibault : Merci monsieur le président. Une petite coquille probablement aussi au 8.2, la quatrième ligne. Ce programme est une réplique de la G en compétences rédactionnelles, j'imagine que c'est la mineure?

Président d'assemblée : C'est noté. Je ne vois rien d'autre donc je vais démarrer le vote. J'arrête le vote. C'est adopté à l'unanimité, 35 oui.

7. Affaires découlant du procès-verbal

Président d'assemblée : Le point 7, les affaires découlant du procès-verbal. Madame la secrétaire générale, est-ce qu'il y a des points que vous vouliez signaler?

Secrétaire générale : On a rien retenu comme tel, mais s'il y a des points que vous voulez soulever.

Président d'assemblée : Libre à vous de le faire. Donc ça va, parfait.

8. Rapports annuels des comités permanents du Sénat académique

8.1 Conseil de la langue française

Président d'assemblée : Ça nous amène au point 8. La section 8 les rapports annuels, on a cinq rapports donc les rapports annuels des comités permanents du Sénat académique. On va commencer par le Conseil de la langue française et on a comme invitée avec nous, Anahita Shafie, qui est présidente par intérim du Conseil de la langue française. Mme Shafie, je vous cède la parole.

Shafie : Merci beaucoup et bonjour à toutes et à tous. Avant de commencer, j'aimerais si possible exprimer ma gratitude envers M. Gervais Mbarga, le président sortant du CLF, pour son dévouement et sa précieuse contribution au Conseil de la langue française au fil des années où il a présidé le CLF. C'est d'ailleurs comme vous l'avez constaté, son rapport que je vais présenter brièvement aujourd'hui donc je vais soulever les points que le conseil a pensé importants. Il faudrait dire que cette année c'était la première année où le Conseil de la langue française composait à la suite de la réforme du Sénat et de ses comités de 13 membres incluant des représentants et représentantes des facultés, des bibliothèques, des services de soutien académique et bien évidemment de nos étudiantes et étudiants. En ce qui concerne notre calendrier des réunions, le conseil a tenu cette réunion presque le double du minimum requis ce qui était pour les années précédentes, ce qui était moins de l'engagement et de la charge de travail accrue du conseil. En fait, il y avait deux points majeurs qui ont été abordés évidemment à côté des autres points réguliers du conseil. Premièrement, les recommandations des journées de réflexion sur la langue française. Une attention particulière a été portée à l'analyse et à la mise en œuvre de ces recommandations. À part le comité qui a été penché là-dessus, tous les membres du CLF ont contribué pour que ce dossier avance rapidement. Ensuite il y a eu la révision de la politique linguistique. Ce dossier est en cours d'examen, je dirais que c'est presque finalisé et vous sera présenté au prochain Sénat d'après ce que le comité de la révision m'a communiqué il y a quelques jours. Je dirais qu'on a eu plusieurs réalisations clés aussi, notamment comme je viens de mentionner, la planification stratégique donc le conseil a déposé finalement un document au bureau du recteur pour la mise en œuvre des recommandations des journées de réflexion. Nous avons aussi eu des activités de promotion. La chronique linguistique a continué d'enrichir notre communauté universitaire et aussi on a eu des communications avec une association étudiante pour la grande dictée de l'Acadie qui est prévue pour l'hiver 2025. Nous avons aussi eu de nouvelles initiatives de sensibilisation, c'est-à-dire que parallèlement aux activités régulières du conseil et dans le but de sensibiliser la communauté universitaire aux enjeux linguistiques surtout ceux qui sont importants dans le contexte francophone minoritaire que nous avons. Les membres ont décidé d'organiser désormais à travers le Conseil de la langue française des conférences et des ateliers. Notre première conférence a été tenue avec succès. Ensuite j'aimerais aussi souligner que nous avons de nouvelles initiatives d'information. Une nouvelle infolettre mensuelle a été lancée pour tenir la communauté informée de ce qui se passe au sein du CLF. En ce qui concerne les perspectives pour l'année 2024-2025, nous avons à côté des dossiers réguliers du CLF surtout la finalisation du plan d'action issu des recommandations des journées de réflexion et nous avons aussi la présentation de la nouvelle politique linguistique du Sénat donc qui marquerait une étape importante dans notre engagement envers la langue française. C'était vraiment les points importants que je voulais souligner. Je tiens à remercier les membres du CLF pour leur engagement et leur travail et si vous permettez, je finirais ma présentation en disant que le Conseil de la langue française a souligné le fait que les changements qui ont eu au conseil après l'arrêt forme du Sénat et de ses comités ont été très constructifs et puis on tient juste à le mentionner. Merci. S'il y a des questions.

Président d'assemblée : Merci beaucoup Mme Shafie. Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires par rapport au rapport annuel du Conseil de la langue française? Je ne vois aucune main levée, il n'y a pas de question. Mme Albert.

Albert : Je voudrais vous remercier pour la présentation, mais aussi surtout ce qui me réjouit c'est les suivis qui vont être donnés aux journées de réflexion sur la langue française parce qu'on a mis beaucoup de temps, le Sénat comptait beaucoup sur cet événement-là puis ça ne sera pas qu'un événement finalement, il y aura des retombées plus concrètes. Alors c'est vraiment bien puis on a hâte de voir ce qui va en revenir. Merci.

Shafie : Merci beaucoup Mme Albert. Peut-être que je finirais pour nous rassurer toutes et tous que j'ai une réunion avec monsieur le recteur le 13 septembre. Il y a des suivis de la part du recteur donc nous allons avoir de bonnes nouvelles. Merci.

Président d'assemblée : Monsieur le recteur.

Recteur et vice-chancelier : Merci monsieur le président. Juste en complément d'information, il y va y avoir effectivement une rencontre avec la présidente du comité et par la suite une présentation à l'équipe de direction du plan d'action des recommandations. Évidemment, il va y avoir aussi un suivi avec le Comité de budget et le document devrait également revenir au Sénat pour approbation et monter jusqu'au comité exécutif comme on fait normalement pour l'ensemble des projets majeurs à l'université donc ça devrait être une année où on devrait si possible mettre en action certaines de ces recommandations-là.

Président d'assemblée : Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires pour Mme Shafie? Sinon, merci beaucoup Mme Shafie pour votre présence ici avec nous ce matin.

8.2 Comité de la planification

Président d'assemblée : Ça nous amène au point 8.2, rapport annuel du Comité de la planification et je vais donc céder la parole au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. M. Roy.

VRER : Merci monsieur le président. Oui, pour le rapport annuel du Comité de la planification, comme vous le savez, le Comité de la planification est un nouveau comité qui a été constitué lors de la réforme des comités du Sénat l'année passée. L'adoption a été faite par le conseil à sa réunion du mois de septembre et les nouveaux comités ont été mis en place à partir du mois d'octobre. Pour ce qui est du Comité de la planification, comme mentionné c'est un nouveau comité. Les attributions du comité sont à la page 3 du rapport. Essentiellement, tout plan académique, tout plan de recherche institutionnelle, des plans, des stratégies au niveau du recrutement étudiant, de l'effectif étudiant, ce sont des rapports, des plans qui doivent être soumis au Comité de la planification qui va faire des recommandations aux instances appropriées, soit le Sénat académique, soit le Conseil de l'Université ou les deux. Également exemple, c'est la création du BASCI ce printemps donc ça c'est un dossier qui avait été étudié par le Comité de la planification. Au point 2 aussi, je l'ai mentionné, au point 3 plutôt qui est une attribution assez importante du Comité de la planification, le comité va se pencher sur tous les avant-projets que les unités, les facultés pourraient soumettre pour par exemple la création d'un nouveau programme. Au lieu de préparer toute la documentation nécessaire, on a développé un formulaire, un gabarit que les unités peuvent préparer et soumettre au sous-comité au Comité de la planification pour une approbation qu'on appelle des approbations préalables qui fait en sorte qu'une fois que l'unité reçoit cette approbation-là, elle peut développer le programme ou l'initiative proprement dite. Pour la composition du comité à la page 5, premièrement j'aimerais de remercier tous les membres du comité qui ont siégé. C'est un comité qui est comme mentionné important. Le comité est composé de l'équipe de direction de l'université ainsi que tous les doyennes et doyens que ce soit des facultés, également les doyennes et doyens des études des campus d'Edmundston et de Shippagan. Le comité est également composé de six membres du corps professoral des trois campus et quatre personnes étudiantes. On a deux invités permanents : Jérémie Dupuis qui est le chercheur institutionnel et Paul Ward, notre directeur de la direction des communications donc deux personnes importantes Jérémie surtout au niveau de la donnée donc c'est un comité qui va se pencher sur des données probantes que ce soit au niveau du recrutement étudiant ou autre et Paul évidemment au niveau des communications donc on a besoin de cette interface-là avec la communauté. Encore une fois, merci à tous les membres. En 2023-2024, le comité s'est réuni à sept reprises, vous avez le calendrier des réunions à la page 7 et ensuite à la page 8, 9 et 10, vous avez les exemples de travaux qui ont été effectués par le comité. Je parlais d'approbation des avant-projets donc vous avez une liste de projets qui ont été étudiés. Je peux vous donner comme par exemple le baccalauréat en travail social, on veut apporter des réformes majeures au programme donc le comité s'est penché sur le projet donc l'avant-projet. Ensuite, il y a des décisions qui sont prises qui ont été transmises par exemple au Sénat académique, vous avez ça à la page 9. Puis également, des points de nature; je parlais des données probantes. On a souvent des statistiques qui sont présentées ou des données qui sont présentées par le chercheur institutionnel pour qu'on puisse avoir une bonne prise de décision. Voilà monsieur le président.

Président d'assemblée : Merci beaucoup monsieur le vice-recteur. Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires sur le rapport annuel du comité? Aucun commentaire, parfait.

8.3 Comité des programmes de premier cycle

Président d'assemblée : On va passer directement au point 8.3, le Comité des programmes de premier cycle. Monsieur le vice-recteur.

VRER : Merci monsieur le président. Le Comité des programmes du premier cycle donc dans la réforme des comités du Sénat, on avait un ancien comité des programmes qui était chargé d'étudier des projets qui touchaient les programmes des trois cycles d'études. Ce comité des programmes-là était également responsable d'étudier des projets de règlements. Le comité a été lors de la réforme divisé en trois comités donc on a maintenant un comité des programmes du premier cycle, on a un comité des programmes des cycles supérieurs et on a un comité qui se charge des règlements. En ce qui concerne le Comité des programmes du premier cycle, vous avez à la première page les attributions du comité. Le CPR va étudier tous les projets de programmes qui touchent la création, la modification ou l'abolition de cours et de programmes. Il y a des attributions qui finalement relèvent du Sénat académique donc le CPR va faire des recommandations au Sénat, par exemple le point 2A, création et modifications majeures, l'abolition de programmes et de diplômes de premier cycle donc ce sont des dossiers qui doivent cheminer au Sénat académique. Le CPR a également l'autorité finale sur certains dossiers donc création, modification et l'abolition de cours de premier cycle par exemple ce

qui touche les préalables, les concomitants, les résultats d'apprentissage et ainsi de suite, vous avez la liste qui est là. Ensuite à la page 2, vous avez la composition du comité. Là aussi j'aimerais de remercier les membres du comité pour leur travail. Je sais pas si vous le savez, mais les comités des programmes il y a beaucoup de documents, c'est beaucoup de travail pour les membres des comités puis je tiens à remercier sincèrement tous les membres du comité parce que je suis conscient de la quantité de travail qui a été effectuée. Le comité est composé de 21 personnes. Là également avec la réforme des comités du Sénat comme vous pourrez constater, ce sont pas tous des membres du Sénat académique donc on a ouvert la porte à différentes personnes de la communauté universitaire à faire partie du comité. Calendrier des réunions, le CPR s'est réuni à sept reprises au courant de l'année à partir du 27 octobre jusqu'au 17 mai puis vous avez ensuite les dossiers qui ont été étudiés aux pages 4 et 5. Peut-être ce qui est intéressant aussi c'est les micros programmes. Suivant l'adoption du cadre de références pour l'adoption des micros programmes, le CPR a étudié la création de quatre nouveaux micros programmes pendant cette dernière année et aussi un certain nombre de modifications importantes à un certain nombre de programmes. Peut-être juste pour votre information si vous regardez à la dernière page, à la page 6, on a reçu au printemps deux dossiers qui sont assez importants qu'on va étudier à partir de notre première réunion à l'automne. On parle ici de la redéfinition du baccalauréat ès arts en géographie et celui en philosophie donc c'est deux projets qu'on a reçus au printemps qu'on va commencer l'étude lors de notre première rencontre cet automne. Voilà monsieur le président et merci Stéphanie pour la rédaction du rapport.

Président d'assemblée : Merci beaucoup monsieur le vice-recteur. Questions ou commentaires sur le rapport annuel? Olivier Clarisse.

Clarisse : Merci monsieur le président. Ça fait bizarre, je dois regarder par ici et vous êtes ici, je vous tourne juste pas le dos. Merci pour ce rapport. Vous avez mentionné, monsieur le vice-recteur, la notion de micros programmes et ça m'a fait penser à un autre dossier, mais peut-être que ça fait partie plus du CDP que du CPR au niveau de la notion de profil. Je pense qu'on en avait parlé l'an dernier dans cette instance, mais je le retrouve nulle part ici. Je sais que ça doit pas être très très loin dans votre tête, mais j'aimerais savoir où est-ce qu'on en est et où on s'en va avec ça.

VRER : Merci Sénateur Clarisse. Effectivement, puis je devrais le savoir par cœur, mais je le sais pas, on a une action spécifique dans notre stratégie, dans notre plan opérationnel qui touche justement à ces questions-là donc ça va être étudié probablement à partir de cette année. Je dis pas que ça été mis sur la tablette, mais avec le nombre d'actions qu'on avait, ça avait pas été priorisé cette dernière année, mais effectivement il y a une action dans notre plan stratégique.

Président d'assemblée : Jeanne Godin.

Godin : Oui merci. Je regarde une caméra. Moi ma question est plutôt à savoir comment ça se fait que, ou qu'est-ce qu'est arrivé au format du rapport qui est très différent de celui de l'année dernière. Je sais que monsieur le recteur avait souhaité deux ans passés que le rapport du Comité des programmes soit beaucoup plus transparent et qu'il indique vraiment à quel moment les dossiers étaient reçus et à quel moment qu'ils étaient traités. Dans ce rapport ici, on voit qu'est-ce qui a été traité, mais je trouve que nous notre redéfinition du bacc avec majeure études familiales à la dernière rencontre du comité on disait que ce dossier-là allait être transféré au Comité de la planification, mais je le vois pas non plus qu'il y a été traité dans le Comité de la planification. Voilà ma question, pourquoi le tableau a changé?

Président d'assemblée : Monsieur le vice-recteur.

VRER : Oui, on est certainement ouvert à des recommandations ou des suggestions de format de présentation des rapports. Pour le dossier spécifique dont vous parlez, je pense que ça avait été reçu l'année précédente à l'ancien Comité des programmes donc c'est pour ça que ça figure pas dans celui-ci.

Président d'assemblée : Parfait. Merci beaucoup monsieur le vice-recteur. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires sur le rapport annuel du Comité des programmes de premier cycle? Mme Godin.

Godin : C'était juste pour spécifier que le dossier a été traité en février et je vous ai rencontré cette année.

8.4 Comité des programmes de cycles supérieurs

Président d'assemblée : Merci. Donc s'il n'y a pas d'autres questions ou commentaires, nous allons passer au point 8.4, le Comité des programmes des cycles supérieurs. Monsieur le vice-recteur.

VRER : Merci monsieur le président. Ici, c'est le deuxième comité donc c'est un nouveau comité qui traite l'étude des programmes aux cycles supérieurs. C'est un peu les mêmes attributions que le Comité des programmes de premier cycle sauf ici on parle de programmes aux cycles supérieurs. Ensuite, vous avez la composition du comité à la page 2. Ici également j'aimerais remercier tous les membres du comité qui ont participé au travail. Ici également c'est un travail je dirais assez colossal avec le volume des dossiers qu'on étudie. Ensuite, c'est ça, il y a 17 membres du Comité des programmes de cycles supérieurs. Le comité s'est réuni à six reprises au courant de l'année. En fait, il y a une des réunions qui avait été annulée faute de dossier à étudier donc celle du 9 février avait été annulée. Vous avez aux pages 4 et 5 la liste des dossiers qui ont été traités par le CPS en 2023-2024. Je noterais des modifications quand même assez importantes à la maîtrise et doctorats et sciences

appliquées et également la maîtrise des sciences interdisciplinaires en santé et aussi un dossier qui a été traité par le CPS et ensuite qui a été acheminé au Sénat, c'était la création de la maîtrise professionnelle en travail social. Vous avez les détails des autres projets également. Monsieur le président.

Président d'assemblée : Merci beaucoup monsieur le vice-recteur. Questions ou commentaires sur le rapport annuel du Comité des programmes des cycles supérieurs? M. Lang.

Lang : Merci monsieur le président. C'est juste un point technique. À la page 2, il faudrait préciser, c'est une coquille dans le fond, il manque sciences de l'éducation à la dernière ligne du tableau. Manon LeBlanc est une professeure à la Faculté des sciences de l'éducation et dans les options droits administration et généré ou sciences de l'éducation, faudrait préciser sciences de l'éducation.

VRER : Merci M. Lang.

Lang : Parce que sciences a le privilège d'avoir un membre d'office.

VRER : Merci M. Lang.

Président d'assemblée : Merci pour cette précision. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires? Je ne vois rien. Merci beaucoup monsieur le vice-recteur.

8.5 Comité d'appel du Sénat académique

Président d'assemblée : Ça nous amène au point 8.5, le Comité d'appel du Sénat académique et je vais céder la parole à madame la secrétaire générale.

Secrétaire générale : Alors bonjour tout le monde. Pour le rapport annuel, c'est la période qui s'étale du 1^{er} juin, 2023 au 31 mai, 2024. Dans cette période-là, on a eu une demande de réadmission, un dossier qui nous a interpellés et qui a interpellé plusieurs services. On l'a réduit à une ligne, mais je vous assure qu'il a demandé beaucoup de travail auprès de plusieurs instances. En bout de ligne, le statut du dossier la demande de réadmission a été rejetée avec un avis d'interdiction d'intrusion dans les trois campus, un dossier qui était complexe, le dossier qui est clôt. Comme je dis, ça se réduit à une ligne, mais en principe je pense qu'on a réglé un cas qui nous a interpellés pendant plusieurs années. La Faculté des sciences de l'éducation et Faculté des études supérieures ont été interpellés par rapport à une demande de reconnaissance de crédit pour un cours obligatoire. Une étudiante qui voulait faire reconnaître un cours au choix et qui avait les crédits en bonne et due forme, mais qui voulait qu'on les reconnaisse comme un cours obligatoire. Il y a eu une audience et puis la demande a été rejetée. L'étudiante doit faire le cours obligatoire, mais en raison d'un malentendu et de courriels, elle avait interprété que c'était possible. On a voulu quand même qu'elle suive le cours, mais le cours a été offert par tutorat. Alors tout ça pour rappeler qu'un cours obligatoire est obligatoire. Les attributions du Comité d'appel c'est un peu ça, c'est d'examiner souvent des situations par rapport à une fraude académique ou une demande de révision de note ou encore ici une demande d'admission ou de réadmission. Les membres du Comité d'appel il y en a plusieurs, il y a 18 membres avec la nouvelle réforme et puis tous ces membres-là ne siègent pas en même temps il faut comprendre, mais on choisit dans la banque des noms qui ne sont pas en conflit avec la situation et souvent on examine aussi la représentation par campus et la balance homme-femme, etc., diversité. Alors on crée un comité à partir de la banque. Un rappel que la présidence est assurée par Jacques-Paul Couturier et que la vice-présidence est assurée par Pierrette Fortin. Alors merci à tous ces gens-là qui sont disponibles et qui participent aux travaux. Le résumé de cas je vous l'ai résumé. Je sais pas si vous avez des questions, habituellement on va pas très loin dans les explications, mais ça rappelle des situations qu'on vit à l'université. Alors merci beaucoup tout le monde et puis je suis ouverte aux questions.

Président d'assemblée : Merci beaucoup madame la secrétaire générale. Est-ce qu'il y a des questions sur le rapport annuel? Olivier Clarisse.

Clarisse : Merci monsieur le président. Juste une petite remarque, merci pour cette confidentialité, vous avez toute ma confiance c'est important, mais on peut toujours voir le problème inversement. Je pense que sur une population de 6 000 étudiants d'avoir que deux cas qui sont enregistrés au Comité d'appel, ça veut dire que finalement on a une machinerie qui fonctionne bien. J'espère que les étudiantes et les étudiants voient que leurs droits sont respectés, je l'espère, et je serais toujours ouvert à ce qu'ils disent qu'on peut améliorer dans le processus, mais en tout cas de voir que c'est peut-être que le sommet de l'iceberg, mais le sommet reste faible donc c'est ce qu'on peut voir ici. Merci.

Président d'assemblée : Merci. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires?

Secrétaire générale : Peut-être pour répondre à ça. J'ai souvent des téléphones avec les doyens quand ça arrive au Comité de révision dans les facultés si ça peut se régler là, c'est sûr qu'on encourage un règlement à ce niveau-là. C'est pas indiqué dans le rapport, mais il y a ces liaisons-là si vous voulez avec les bureaux de doyens surtout. Il y a des cas par exemple qui sont un peu difficiles, des stages surtout, puis je veux dire en éducation en science infirmière retirer quelqu'un d'un stage c'est quelque chose. C'est des dossiers puis on veille dessus. C'est sûr qu'arrivé au Comité d'appel la situation est habituellement très complexe.

Président d'assemblée : Merci. Je cède la parole à Lacina Coulibaly.

Coulibaly : Juste peut-être, je sais pas si je me trompe, il y a la possibilité d'équivalence. C'est parce que je reviens sur les cours obligatoires. Un étudiant qui a suivi un cours similaire, mais que dans son programme ici est un cours obligatoire puis il était ailleurs, il a validé ce cours avec une bonne note. Normalement est-ce qu'on donne pas l'équivalence à l'étudiant pour ce cours?

Secrétaire générale : Les équivalences sont habituellement examinées en faculté et puis avec le Bureau de la registraire. Ça c'est souvent fait lors de l'admission ou même d'une réadmission les reconnaissances d'acquis, les équivalences comme telles. C'était pas tout à fait le cas en l'espèce, mais c'est certain que oui il y a eu des regards là-dessus très près.

Président d'assemblée : Parfait. Est-ce qu'il y a d'autres questions ou commentaires?

9. Rapport annuel du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche

Président d'assemblée : Sinon, on passe au point 9, le rapport annuel du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche. Je vais céder la parole au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. M. Roy.

VRER : Merci monsieur le président. Vous savez que je suis un fanatique d'avions. Si vous le savez pas, vous l'avez vu. Merci monsieur le président. Ça me fait plaisir ce matin de vous présenter le rapport annuel du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche. Ce que je vais faire ce matin ça sera peut-être juste un petit aperçu du rapport. Ensuite, on va parler du profil de notre population étudiante. Les unités académiques, je vais surtout me concentrer sur ce qui touche la recherche donc la FESR. Ensuite les programmes d'études donc les changements, les modifications, les abolitions de programmes. Également, je vais faire un petit tour rapide sur le cadre d'assurance-qualité et je terminerai avec un état des lieux sur la stratégie Cap sur l'avenir, surtout les projets qui touchent l'enseignement et la RDC. Le rapport annuel, le rapport que vous avez eu essentiellement découle d'une quarantaine de rapports que le vice-rectorat reçoit de la part des campus, des facultés, les services, les centres, des chaires de recherche donc j'aimerais remercier tous les auteurs de ces rapports-là. C'est de ces rapports-là que je tire mon information pour le rapport annuel du vice-rectorat. Ces rapports-là seront disponibles s'ils ne le sont pas déjà sur le site web du Sénat académique. Je vous invite à en faire la lecture, il y a beaucoup de choses intéressantes qui se font à l'Université de Moncton donc ça vaut la peine d'y jeter un coup d'œil. Vous remarquerez aussi que depuis deux ou trois ans on essaie de mettre beaucoup plus de données dans le rapport annuel. Ces données-là nous sont fournies à la fois du registrariat donc merci Stéphanie et du Bureau de recherche institutionnelle avec notre chercheur institutionnel, Jérémie Dupuis, puis son assistant ou comment je peux dire, son helper, Francis Bourgoïn, donc merci Francis aussi. Vraiment ces données probantes-là ou ces sources de données-là peuvent nous donner un peu de, comment je peux dire, du pain sur la planche pour essayer de voir comment on peut ajuster la façon qu'on fait les choses soit au niveau du recrutement étudiant ou la rétention des personnes étudiantes également pour stimuler puis accroître nos activités en RDC. Le format actuel aussi, c'est la troisième année que je présente le rapport sous ce format-là. J'essaie de donner aussi une vitrine pour nos campus puis nos facultés donc quelles sont les réussites de chacune de nos unités. Ensuite, on peut faire des tirer à part pour les facultés si elles veulent distribuer aux membres du corps professoral ou aux personnes étudiantes par exemple. Cette année j'ai fait une nouvelle section à la toute fin. Au lieu de parler des objectifs généraux du vice-rectorat pour l'année qui s'en vient, j'ai essayé de faire un état des lieux Cap sur l'avenir. Je dirais que c'était une tentative, il y a beaucoup de choses qui se sont faites non seulement en enseignement et RDC, mais dans les cinq chantiers. C'est sûr que je peux pas revenir sur tout, mais j'ai essayé d'identifier les actions qu'on a priorisées l'année passée puis les actions qui seront priorisées dans l'année qui s'en vient. Si on parle un peu de notre population étudiante, si on a un effectif étudiant qui est grandissant je dirais au fil des six ou sept dernières années, c'est grâce à des efforts non seulement au niveau du recrutement. On a un personnel au Bureau de recrutement sur nos trois campus qui mettent beaucoup d'efforts au niveau des écoles de la province, au niveau de l'international et d'autres secteurs aussi qui sont prioritaires, mais il faut pas oublier aussi qu'il y a beaucoup de travail qui se fait au niveau de l'effectif étudiant qui vont pour la rétention. On offre beaucoup de services à nos personnes étudiantes qui justement sont là pour qu'ils aient la meilleure expérience possible dans nos trois campus. Depuis deux ans et demi, on avait la direction générale gestion stratégique de l'effectif étudiant qui s'occupe notamment du recrutement et de la rétention. Depuis deux ans et demi, nous avons deux codirections donc on a Denis Boucher qui s'occupe du côté recrutement étudiant et Sophie LeBlanc-Roy au niveau de la rétention. Si on regarde nos inscriptions totales en 2023-2024, vous voyez que depuis 2017-2018 on a une croissance intéressante au niveau des inscriptions donc on a une augmentation de notre effectif étudiant de 26 % dans cette période-là. L'année 2017-2018 si on irait voir sur une plus longue période de temps, vous verriez que cette année-là c'était notre creux je dirais dans les 25-30 dernières années récentes, c'était notre plus bas effectif étudiant, mais quand même, on voit les efforts au niveau du recrutement et de la rétention se sont multipliés ces dernières années et on voit les résultats. Juste en regardant les deux dernières années, on a une augmentation de 8 % au niveau des inscriptions dans la dernière année. Faut dire quand même que l'année passée on avait tout près de 38 % de ces personnes étudiantes-là qui nous proviennent de l'international. Puis si on regarde nos personnes étudiantes qui viennent du Nouveau-Brunswick, on est rendu à 52.6 % puis j'ai mis deux autres années à titre comparatif donc 22-23 qui est l'année précédente, on avait 59 % d'effectif qui provenait du Nouveau-Brunswick puis juste retourné quatre ans passés, on avait tout près de 70 %. On voit que la proportion de nos personnes étudiantes qui nous proviennent du Nouveau-Brunswick a quand même diminué de façon significative au fil des dernières années. Si on regarde le portrait plus général, notre population étudiante est composée de 58 % de

femmes, 40 % d'hommes et on a 1,3 % qui sont non-déclarés. Au niveau du recrutement maintenant en 2023-2024, les marchés prioritaires qui avaient été identifiés étaient le Nouveau-Brunswick tout le secteur de l'immigration, l'Ontario et l'international. Dans le rapport vous avez un petit peu plus de détails au niveau des chiffres pour ces quatre catégories-là. Si on regarde la provenance, je l'ai mentionné tout à l'heure, tout près de 53 % de nos étudiants proviennent du Nouveau-Brunswick donc ça c'est une baisse en terme de valeurs absolus, c'est une baisse de 122 personnes étudiantes par rapport à l'année précédente. C'est à l'international où on voit notre croissance donc 37,7 % l'année dernière comparativement donc on a 604 personnes étudiantes de plus qui nous proviennent de l'international l'année passée par rapport à l'année précédente. Résidents permanents, 3,6 %. Ça c'est un marché qui est porté à être en croissance aussi au fil des prochaines années. Québec, 2,4 %. Les autres provinces atlantiques 1,8 % et le ouest canadien, 0,4 %. Donc l'Ontario, 1,4 % donc on a un écart de +6 la dernière année. Au niveau des inscriptions de l'international, on voit qu'on a eu une augmentation de 34 % entre 2023-2024 et 2022-2023 puis si vous regardez, je sais pas si vous pouvez le lire, par rapport à 21-22 c'est 77 % d'augmentation donc c'est considérable comme augmentation au niveau de la population étudiante. Si on regarde la provenance de nos étudiants, nos étudiants nous proviennent de 38 différents pays. Tout près de 30 % nous proviennent d'Algérie, 10 % du Maroc et on a les autres pays, 7,6 % du Mali, 7,8 % Côte d'Ivoire, 6,9 % de la RDC donc on a les chiffres pour tous les pays également dans nos données. Un défi c'est que cette population internationale-là est pas répartie de façon uniforme dans nos facultés et écoles. Par exemple à la Faculté d'administration au campus de Moncton, on a 55,6 % de nos personnes étudiantes qui proviennent de l'international. À l'UMCE c'est 64,6 %. En ingénierie c'est 44 % et à l'UMCS c'est 58,4 %. On a des programmes qui sont encore très je dirais acadiens donc une population assez régionale, mais on a des programmes qui attirent beaucoup d'intérêt de la part de nos personnes étudiantes internationales. Au niveau des nouvelles inscriptions, ça c'est des personnes qui n'ont jamais fréquenté l'Université de Moncton. Si on regarde ça, on voit qu'on est en croissance aussi depuis, on avait eu un petit creux pendant Covid donc 2019-2020, 2020-2021 donc suivant ce creux-là, l'augmentation au niveau des nouvelles inscriptions s'est produite donc on est rendu par exemple à la dernière année avec tout près de 2 000 nouvelles inscriptions puis il y a 56 % de ces nouvelles inscriptions-là qui proviennent de l'international. Ça aussi c'est grâce à un effort important au niveau du recrutement étudiant. Le taux de participation, ça c'est un indicateur assez important. Si on regarde les personnes qui nous arrivent ou qui sortent des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick, typiquement notre objectif c'est de recruter 30 % de ces élèves-là. À la fin des années 2010, on avait atteint des sommets records dont 34 %, 34,3 % puis à travers Covid et les années qui ont suivi Covid, on voit que le taux de participation a diminué donc la dernière année on était rendu à 28,2 %. Je suis honnête avec vous que c'est un peu inquiétant donc on réussit moins bien à aller chercher les personnes étudiantes qui terminent les écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick. Il y a quand même peut-être un certain nombre de choses qui peuvent expliquer ça. On a ce qu'on retrouve maintenant, on retrouve des vagues importantes de personnes immigrantes qui se retrouvent dans le système scolaire francophone également pour lesquels les parents ne parlent pas français donc les enfants viennent à l'école en français, les parents parlent pas français. Ils ont pas le même sentiment d'appartenance que nos étudiants traditionnels dans les écoles secondaires donc ça c'est peut-être une explication possible pour cette baisse-là. Au niveau de la rétention, là je me répète un peu, c'est pas mal la même chose que l'an passé. On voit qu'il n'y a pas beaucoup de changement depuis 2016-2017. Il y a des petites anomalies ici et là. Par exemple si on regarde les deuxièmes années et plus, on voit si on retourne six ou sept ans passés on était de l'ordre de 90 % au niveau de la rétention. Maintenant les dernières années on est plutôt de l'ordre du 92-93 % donc il y a une légère amélioration au niveau de la rétention au niveau des personnes étudiantes qui nous reviennent. Au niveau des premières années, ça se situe toujours autour du 81-82 %. On a sur les graphiques si vous regardez le blanc et le gris pâle, ce sont des personnes étudiantes canadiennes. Dans les teintes de jaune c'est les personnes qui ont d'autres citoyennetés. Si on regarde en 2016-2017, il y avait quand même un écart assez important au niveau de la rétention, même en 2017-2018, 2018-2019 il y avait 3-4 % de différence entre les étudiants canadiens et non-canadiens, mais on voit que cette différence-là a diminué au fil du temps donc même si on regarde en 2021-2022, on avait une meilleure rétention au niveau de nos étudiants internationaux par rapport aux étudiants de provenance canadienne. On voit comme je l'ai mentionné après pour les deuxièmes années, il y a très peu de différence entre les étudiants canadiens et non-canadiens. Ensuite, on a encore l'effet du Covid en 2019-2020 au niveau des premières années donc notre rétention on a perdu beaucoup d'étudiants entre la première année puis la deuxième année pendant l'année de Covid.

Président d'assemblée : Puisque c'est une section importante du rapport, on se dit que s'il y a des questions sur la section profil étudiant, recrutement, rétention, on pourrait prendre des questions tout de suite et poursuivre avec la présentation du rapport. Est-ce qu'il y a des questions? Monsieur le recteur.

Recteur et vice-chancelier : Merci monsieur le président et merci Gilles pour l'excellente présentation. En ce qui concerne les étudiants en provenance du Nouveau-Brunswick, la situation est très inquiétante à mon avis. C'est pas la première fois qu'on en discute. C'est une baisse depuis tout près de cinq ans et même plus puis l'année passée on le mentionnait, c'est 122 étudiants. Ça c'est sans compter, on va le voir dans le rapport de Stéphanie, la registraire, que l'an passé c'est tout près de 500 étudiants du Nouveau-Brunswick qui ne reviennent pas à l'université. C'est à mon avis inquiétant qui nécessite une intervention plus importante. Je reconnais le travail important et excellent que notre service de recrutement fait, mais faut constater sur la base des données probantes que l'impact n'est pas au niveau qu'on devrait avoir. Ça ça veut dire qu'il va falloir être créatif, il va falloir être collectivement engagé pour être en mesure de renverser cette tendance-là parce qu'on a profité même si encore une fois je le dis, l'Université de Moncton du côté international le travail s'est fait depuis le début des années 2000. C'est pas une surprise totalement pour nous cette augmentation qu'on a vue au cours des dernières années, mais une portion de cette augmentation-là est le fruit du changement au niveau

des tendances d'immigration en lien avec l'immigration francophone en particulier au niveau de l'Afrique vers le Canada et on a donc profité de cette vague supplémentaire au cours des quatre dernières années. Notre équipe de recrutement aussi a fait des suivis, a fait des sondages parce que chaque année on a environ 300-350 étudiants du Nouveau-Brunswick qui appliquent à l'Université de Moncton qu'on accepte, mais qui ne viennent pas s'inscrire en septembre. On a eu un sondage qui a été fait pour connaître les raisons du fait qu'ils ne viennent pas à l'Université de Moncton. Ma suggestion, puis j'aimerais que ça soit un élément de discussion, je crois qu'il serait important de mettre en place un groupe de travail multisectoriel impliquant les services, les facultés, les campus évidemment pour accélérer l'étude ou l'action entre autres qu'on a dans la stratégie qui touche le recrutement et la rétention des étudiants acadiens. S'ajoute à ça on l'a vu la disparité homme-femme qu'on retrouve au niveau de nos inscriptions de première année tout comme on l'a fait pour nos journées de réflexion de la langue française je pense qu'on se doit de rapidement mettre en place ce comité puis également les ressources nécessaires en terme de promotion, en terme de rétention au niveau de nos étudiants canadiens. C'est vrai comme l'a mentionné le vice-recteur en enseignement, la question qu'on se pose souvent c'est est-ce qu'il y a une augmentation du nombre de diplômés au niveau de nos écoles secondaires en Acadie. Je vous dirais que les deux-trois dernières années c'est légère augmentation, légère baisse de plus ou moins dix étudiants, mais ce qui est annoncé selon les données c'est une augmentation progressive jusqu'en 2042 du nombre de diplômés dans nos écoles secondaires. Il y a donc une opportunité, il y a donc je dirais de la lumière au bout du tunnel dans le sens qu'il y a des éléments à travailler. Le bémol qu'on a c'est que comme le mentionnait le vice-recteur, 44 % de ces enfants-là ne parlent pas français à la maison et 54 % doivent suivre des cours intensifs au secondaire pour augmenter leurs compétences linguistiques en français. Ça ça vient se rapprocher des stratégies dans la recommandation de nos journées de réflexion qui s'arriment un peu avec ce qu'on voit au niveau des données quantitatives. J'aimerais qu'on ait une discussion sur une recommandation de créer soit un groupe de travail intersectoriel, soit qu'on le fasse ici ou qu'on l'amène au Comité de la planification stratégique, mais que ça devrait être un suivi du Sénat pour mettre en place une stratégie d'intervention multifactorielle parce qu'il y a différents éléments qu'on doit attaquer sur le plan social, sur le plan linguistique, sur le plan géographique et cet élément-là à mon avis est excessivement important qu'on le fasse aujourd'hui puisque si vous lisez les journaux, il y a une restriction au niveau de l'immigration, tant l'immigration au niveau des étudiants internationaux, mais également au niveau de l'immigration dans son ensemble même s'il y a quand même un objectif d'augmenter l'immigration francophone, cette immigration francophone-là sur le plan pratique elle ne se pratique pas dans la façon. Ils vont rentrer sous le motif de la langue française, mais est-ce qu'ils vont vivre en français puis est-ce qu'ils vont étudier en français au Nouveau-Brunswick, ça c'est une autre question. Donc monsieur le président, j'aimerais qu'on ait peut-être une discussion à savoir quelles seraient les options, je veux pas aller dans les détails, mais au moins sur la création d'un comité qui permettrait d'étudier cette question-là.

Président d'assemblée : Parfait, merci beaucoup monsieur le recteur. Je vais céder la parole à Hélène Albert justement sur cette question.

Albert : Merci beaucoup monsieur le président, merci beaucoup monsieur le recteur. Je pense que la création d'un comité est vraiment nécessaire. J'aime vraiment l'idée que ça soit un comité multisectoriel aussi parce que force est de constater que pour le moment on perd énormément d'étudiants à l'Université d'Ottawa entre autres et à l'Université Laval. C'est vrai dans les écoles du sud de la province, mais particulièrement dans les écoles du nord de la province où c'est difficile d'aller faire du recrutement dans nos propres écoles dans notre province alors je pense que sans aller dans les stratégies plus précises, je pense que c'est un enjeu qu'il va falloir aborder sincèrement puis clairement pour pouvoir s'assurer qu'on ne perde pas d'étudiants qui pourraient rester chez-nous dans un de nos trois campus plutôt que de s'en aller à Ottawa ou à Laval. Je suis sûre qu'on peut faire advenir des raisons qui peuvent finalement faire voir à ces élèves-là que choisir l'Université de Moncton c'est une meilleure chose pour eux. Merci.

Président d'assemblée : Merci beaucoup Mme Albert. Je cède la parole à Étienne Dako.

Dako : Merci monsieur le président. C'est un des points que j'avais soulignés et là je remercie monsieur le recteur d'avoir mentionné qu'il faut mettre sur pied un comité. Je crois que c'est nécessaire même. Lorsqu'on regarde la tendance, on se demande s'il y a pas de baisse considérable même au niveau de taux de natalité ou autre chose ou bien parmi ceux qui sont, les étudiants qui sont recrutés au secondaire est-ce que parmi les admis, est-ce qu'on a au moins la moitié qui vient à l'Université de Moncton. Je crois que toute cette question-là il faut la nettoyer comme il faut au sein d'un comité pour qu'on s'assure qu'on fait pas fausse route. C'est vrai que le système d'immigration pose un sérieux problème. Nous tous on est devenu des recruteurs qu'on le veule ou pas puis je lance aussi un appel à tous mes collègues qui ont des sessions à l'extérieur dans les différentes universités de faire une sorte de recrutement et ça fonctionne. Ça fonctionne parce que c'est une façon de vendre notre propre université et je crois qu'il faut avoir cette tendance-là qu'on le veule ou pas. Cela va de la survie de notre université donc je suis entièrement d'accord et j'aimerais bien appuyer vraiment le fait qu'il faut mettre sur pied un comité. C'est vraiment essentiel. Merci.

Président d'assemblée : Merci M. Dako. Je cède la parole à Olivier Clarisse.

Clarisse : Merci monsieur le président. Je ne peux que concourir avec le constat du recteur. Je pense que la situation est vraiment inquiétante puis pour avoir regardé ce matin très tôt les statistiques d'inscriptions, on voit encore une baisse de 400 étudiants à date du Nouveau-Brunswick qui est compensé à nouveau par des étudiants internationaux donc ça nous met une belle chose devant les yeux, c'est qu'on a une

internationalisation, mais on a aussi une dépendance à l'international qui est accrue. Au niveau de ce qu'on peut faire c'est vraiment jouer dans les écoles du secondaire et c'est vrai que je partage un petit peu le constat de la sénatrice Albert, on manque de moyens pour pouvoir aller dans nos propres écoles. Il y a parfois des freins entre campus qui serait bon de limiter ou de voir ici on est une université, un réseau, trois campus et pas trois campus universités d'après ma compréhension et il y a des choses à faire là-dessus. Maintenant il y a des choses philosophiques peut-être à regarder si on regarde le taux de participation qui a baissé de 34 à 28 %, j'arrondis, je m'excuse peut-être au niveau des chiffres. Oui on a une population dans nos écoles secondaires qui est de plus en plus diverse, mais peut-être qu'il y a une réflexion à savoir comment on ne se fait pu voir uniquement comme l'université acadienne. C'est important une université de l'Acadie, mais aussi de la francophonie donc c'est peut-être aussi un repositionnement à faire. Je veux pas me mettre ___ tous les Acadiens et les Acadiennes de la salle ici, mais pour faire valoir que c'est aussi une université qui est ouverte vers la francophonie pour les gens qui se reconnaîtraient pas forcément dans l'Acadie. On s'y retrouve tous, mais il y a cette réflexion à avoir. Oui la concurrence avec les autres campus, les autres universités, pardon, pas les autres campus, les autres universités, le collège communautaire est une chose aussi. Il y en a qui proposent des programmes de deux ans qui sont plus attractifs ici. Il y a aussi un marché de l'emploi qui est sous tension qui font que des jeunes préfèrent directement aller travailler plutôt que d'avoir une formation universitaire. C'est une vision peut-être à court terme et à long terme, mais tout ça nous dit comment on peut faire pour aller les convaincre qu'il y a un avantage non négligeable à suivre une formation universitaire et pour ça, il faut qu'on puisse accéder dans nos écoles secondaires pour pouvoir les convaincre. Je peux réitérer que c'est vraiment important de dégager le temps nécessaire pour le corps professoral, pour les membres des équipes de recrutement pour aller dans toutes les écoles de notre province. Merci.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Je cède la parole à Francis Bourgoïn.

Bourgoïn : Merci monsieur le président. Il va être important d'avoir une présence étudiante bien sûr sur ce comité-là, mais je pense va falloir être stratégique aussi puis pas juste avoir n'importe quel étudiant là. Il va falloir avoir des étudiants qui sortent du système qui sont en première et deuxième année qui connaissent la réalité parce que c'est ces personnes-là qui vont être capables de nous dire qu'est-ce qui se dit dans les discussions. Faut pas oublier oui on a une certaine influence comme université sur les orientations, mais une grande partie de choisir une université c'est aussi qu'est-ce qui fait dans le bouche-à-bouche, qu'est-ce qui se fait avec les amis, qu'est-ce qu'ils se disent de bouche-à-oreille. Merci. Pas le bouche-à-bouche, pas la même chose. Par le bouche-à-oreille c'est là que c'est important puis je pense qu'il faut qu'on ait cette perspective-là qu'on entende qu'est-ce que les jeunes disent de notre université puis qu'on ait des perspectives diverses aussi. Qu'on aille pas juste chercher le monde qui s'impliquent toujours, le monde qui ont une prédisposition pour venir à l'Université de Moncton, faut aller chercher le monde que c'est peut-être une surprise qu'ils sont rendus ici puis voir qu'est-ce qui a fait qu'ils sont venus à l'université puis qu'est-ce qui pourrait influencer d'autres personnes comme ce monde-là qui sont peut-être plus sur la ligne à venir à l'Université de Moncton donc faudrait garder ça en tête quand on va faire la formation d'un tel comité.

Président d'assemblée : Très bien, merci beaucoup. Je cède la parole à Jean-François Thibault.

Thibault : Merci monsieur le président. Je partage les constats qui ont été faits par le recteur ainsi que par collègues entre autres sur la question du recrutement un peu partout dans la province. Je me souviens l'an dernier, je me souviens pas si c'est au Comité consultatif du rectorat ou au Comité de la planification, mais on avait rencontré une fonctionnaire du Ministère de l'éducation sur la question des immigrants qui ont pas la langue française comme première langue et je pense que, je sais pas où le dossier est rendu, mais j'avais marqué mon intérêt pour participer à des réunions, à des rencontres de travail puis j'ai jamais été recontacté par la suite. Je sais pas s'il y a eu des rencontres comme ça, mais je pense que quelqu'un comme ça pourrait aussi intervenir pour être ponctuellement sur le comité, sur ce comité-là pour notamment mieux arrimer ce qui se fait dans les écoles avec ces jeunes-là et l'université.

Président d'assemblée : Merci beaucoup M. Thibault. Je cède la parole à Lacina Coulibaly.

Coulibaly : Merci. Est-ce qu'au niveau de notre stratégie de marketing on oublie pas aussi les parents parce que j'ai l'impression qu'on focalise beaucoup au niveau des étudiants, mais imaginez qu'on envoie dans les boîtes aux lettres assez souvent des petits documents, des informations qui ciblent aussi les parents l'intérêt d'étudier ici, les avantages d'être dans la région, l'aspect que c'est une université acadienne francophone aussi. Je pense même les journées portes ouvertes pour les parents aussi parce que très souvent on a tendance à aller dans les établissements scolaires, les écoles, mais on oublie aussi cet aspect-là. Et aussi de sortir un peu les avantages au niveau des coûts parce que beaucoup vont au Québec, ils sont pas du Québec, ils sont pas de la province de Québec donc les frais de scolarité sont beaucoup plus élevés. Donc expliquer toutes ces choses aux parents, ça peut aussi permettre à un certain nombre de parents de prendre une décision beaucoup plus en avant pour qu'on puisse avoir ces étudiants. Autre chose c'est concernant le fait que nous avons, qu'on pensait sûrement à gagner avec les étudiants internationaux puis on a regardé les statistiques. Ma crainte ce que les campus du nord Edmundston et Shippagan cette grande croissance est liée principalement au diplôme de deux ans en administration des affaires puis ma crainte c'est qu'on arrive à saturation à ce niveau-là. De plus en plus, il y a des étudiants internationaux qui m'approchent qui me demandent, mais je fais un BAA, qu'est-ce que ça me permet de faire, ainsi de suite, puis ils commencent à se questionner là-dessus sur la pertinence parce que c'est un diplôme que nous avons ici, mais qu'on a pas ailleurs dans les autres universités. Certains se disent, mais je le fais ce BAA, j'ai fini, je suis là puis je crains qu'à un moment donné ça commence à boucher

parce qu'eux autres aussi parlent de bouche-à-oreille. C'est vrai, beaucoup viennent après ça, ils ont un diplôme pour travailler, mais c'est pas forcément dans le domaine dans lequel ils ont étudié donc ma crainte c'est qu'on puisse voir notre stratégie de recrutement et puis mettre l'emphase sur d'autres programmes qui conduisent directement aux diplômes de premier cycle de rester seulement avec ces micros programmes qui pour moi permettent probablement aux campus du nord de pouvoir compenser sûrement qu'à gagner. Merci.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Je cède la parole à madame la registraire.

Registraire : Merci. Si je me souviens bien au niveau du plan opérationnel de la stratégie, on a une action qui parle de travailler sur les différentes transitions pour nos étudiants puis c'est quand même une action qui est assez large parce qu'on parle de transition du milieu secondaire vers le postsecondaire, mais on mentionne également les transitions éventuellement vers les cycles supérieurs. Je pense qu'il faut prendre cette action-là puis peut-être la mettre en priorité au niveau de la séquence d'où on allait la traiter puis ça pourrait certainement être arrimé avec les travaux de ce comité qu'on veut monter. Puis souvent lorsqu'on parle de transition ou qu'on pense aux transitions, on pense à des transitions plutôt de nature académique. On pense que ce sont des barrières par rapport aux conditions d'admission qui sont peut-être plus difficiles pour les candidats, mais je pense qu'avec la discussion qu'on a ce matin, on voit que les barrières peuvent être plus larges puis ça peut prendre différentes formes au niveau de l'accès aux études postsecondaires donc je pense qu'il faut regarder à tout ça. J'allais le mentionner tantôt dans ma présentation des statistiques d'admission, mais si on regarde au niveau des demandes d'admission canadiennes, lorsqu'on regarde la proportion de dossiers rejetés, les dossiers rejetés c'est une combinaison de deux différentes données. Ce sont les dossiers qui sont refusés par l'institution puis c'est aussi les demandes qui sont rejetées par le candidat donc on fait une offre d'admission et le candidat nous revient et dit finalement j'accepte pas l'offre. Lorsque je fais le breakdown de ces chiffres parce que vous avez pas nécessairement ce niveau de détails-là dans les stats que je vous ai envoyés vendredi, on constate que chez les Canadiens en fait il y a seulement 115 demandes d'admission refusées par nous. Ça représente seulement 5 % des demandes d'admission. En fait, le gros de la proportion des dossiers rejetés c'est des offres refusées par les candidats et ce chiffre-là représente cette année 397 demandes rejetées donc c'est 18 % de nos demandes d'admission canadiennes qui sont retirées par les candidats eux-mêmes donc ça c'est un bassin qui est quand même admissible à l'université, mais qui choisissent de ne pas venir. Puis monsieur le recteur l'a mentionné, on a commencé à faire des études au niveau de l'équipe de recrutement sur le pourquoi des offres refusées. Il y a différentes raisons, mais je pense que c'est une action qu'on doit reprendre sur une base annuelle parce que je pense qu'il y a peut-être une évolution des raisons pourquoi les gens ne choisissent pas de poursuivre des études chez-nous donc je voulais juste le mentionner puis on pourra y aller en plus grands détails sous peu.

Président d'assemblée : Merci beaucoup madame la registraire. Je vais céder la parole au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. M. Roy.

VRER : Merci monsieur le président. Donc suivant cette discussion-là si vous me permettez, j'aimerais de faire la proposition suivante : que le Sénat académique mandate le Comité de la planification de former un comité de travail multisectoriel pour développer des stratégies de recrutement et de rétention auprès des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Appuyé par Jean-François Thibault. J'ai l'impression qu'il y a un consensus sur la question. Est-ce qu'il y a d'autres questions avant qu'on passe au vote? Il y avait des mains levées au fond de la salle donc ce que je propose c'est qu'on boucle la discussion puis on passera au vote tout de suite après. Je cède la parole à Micheline Gleixner.

Gleixner : Merci monsieur le président. Un petit détail, on semble miser beaucoup sur le recrutement, mais je me demande si on a les statistiques du taux de participation de nos étudiants du Nouveau-Brunswick au postsecondaire et si ce taux a soit augmenté ou diminué parce que il y a des sommes considérables qui ont été investies dans nos écoles secondaires par rapport aux métiers et donc je me questionne s'il y a eu un impact à ce niveau-là sur l'intérêt même des étudiants d'aller à l'université. Et il y a aussi eu des changements importants au régime pédagogique depuis Covid donc il y a peut-être eu des changements depuis les dernières années au secondaire qui ont un impact sur l'intérêt de participer ou de venir à l'université donc c'est juste des facteurs additionnels peut-être que le comité pourrait considérer aussi.

Président d'assemblée : Merci beaucoup pour ces commentaires. Je cède la parole à Céline Surette.

Surette : Merci monsieur le président. Je pense qu'au-delà du recrutement, bien ça fait partie du recrutement, mais il y a aussi toute la question de nos programmes puis la praticabilité de nos programmes. Il y a certaines universités qui offrent beaucoup plus de flexibilité par rapport aux programmes puis là je mets mon chapeau de parent qui a entendu beaucoup d'histoires, j'en ai un qui rentre à l'université l'année prochaine, mais il y en a qui ont choisi des universités anglophones au lieu d'aller dans le système des universités francophones à cause de la flexibilité des programmes puis on a pas besoin de regarder loin. Ça fait que je pense que ça ça doit faire partie aussi de la réflexion fait que c'est pas juste nos stratégies de recrutement dans les écoles, c'est aussi de se regarder à l'interne puis de voir comment on peut peut-être regarder notre offre de programmes sans ajouter de juste regarder comment on peut augmenter la flexibilité.

Président d'assemblée : Merci beaucoup et un dernier commentaire, Étienne Dako.

Dako : Oui, merci monsieur le président. Tout à l'heure j'avais dit qu'il y avait vraiment une pertinence pour le comité, mais je crois que ça ça nous donne encore des arguments de plus. Lorsqu'on revient un peu sur ce que la registraire a mentionné tout à l'heure, 18 %, c'est beaucoup. J'estime que quelques années passées nous en avons discuté ici au Sénat les offres d'admission qu'on donnait à nos étudiants arrivaient un peu trop tard ce qui fait qu'ils avaient la possibilité d'être recrutés ailleurs. Maintenant on a fait quelques modifications, est-ce que ces modifications sont assez? Est-ce qu'on prend trop de temps avant de répondre? Je crois que ces facteurs parce que lorsqu'un étudiant demande d'aller dans une université, le premier choix, moi je suis un peu victime de ça, le premier choix il répond au premier choix. Moi quand j'ai demandé à Laval j'ai voulu aller en médecine et puis en microbio. Microbio a répondu en premier, moi je suis parti. Quand ils m'ont répondu plus tard, j'ai pas vu. Mes parents ont regardé la lettre, ils l'ont même pas ouvert, ils ont dit oh, on va garder ça pour lui et puis deux ans plus tard j'arrive on me dit si t'as eu une lettre c'est mon admission en médecine et je suis pas allé malheureusement. Lorsque je suis arrivé on a dit c'était trop tard. Enfin bref ce que je veux mentionner ici c'est que nous devons être très proactif dans ce processus ici parce que les étudiants lorsqu'ils font une demande, ils ont hâte d'avoir la réponse. Est-ce que notre système est trop lent pour leur donner cette réponse-là, je crois que c'est pour ça que je disais tout à l'heure qu'il y a vraiment une pertinence d'avoir un comité pour faire vraiment un bilan de tout ce processus. Voilà ce que je voulais mentionner.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Madame la registraire.

Registraire : Merci. Juste pour revenir sur la question du taux de participation au niveau universitaire, il y a vraiment des données intéressantes là-dessus sur le site web de la CESP. Si on regarde les statistiques les plus récentes, on voit que chez les résidents du Nouveau-Brunswick en 2022-2023, environ 20 % des élèves poursuivaient les études universitaires dans une université des Maritimes. Puis plus globalement, il y avait 25 % qui continuaient les études universitaires au niveau national donc il y a quand même un 5 % qui choisit de sortir des provinces maritimes, mais ça ça se compare au plus haut point 24 % des élèves du secondaire poursuivaient des études universitaires au niveau des Maritimes donc il y a quand même une baisse à ce niveau-là. Parmi les trois provinces maritimes, on est la province avec le plus faible taux de participation donc si on regarde ça comme l'ensemble quand même à l'Université de Moncton le fait qu'on a un taux de participation de 28 % dans nos écoles, c'est quand même assez impressionnant.

Président d'assemblée : Merci pour ces commentaires. Monsieur le recteur.

Recteur et vice-chancelier : Merci monsieur le président. C'est aussi une des raisons pourquoi lorsque j'ai des discussions avec le gouvernement, on doit pas revendiquer uniquement des investissements au niveau du postsecondaire. Il faut revendiquer des investissements au niveau du primaire et du secondaire pour améliorer l'intervention, on fait référence au volet que vous avez mentionné Mme Gleixner qui à mon avis est très important. Il faut investir pour améliorer les compétences linguistiques, mais aussi toute la notion de confiance, la motivation pour ces élèves-là de poursuivre des études au niveau postsecondaire. Et ça veut dire aussi en lien avec notre planification stratégique quand qu'on dit engager dans notre communauté, c'est pas juste dans la communauté civile qu'il faut être engagé, il faut être engagé avec nos écoles. Il faut être impliqué dans nos écoles, pas uniquement pour aller faire du recrutement, mais pour aller faire de l'assistance pour de l'enseignement. Ça veut dire aussi des projets conjoints entre nos étudiants avec les étudiants au primaire, au secondaire, dans tous les domaines, dans toutes les disciplines et c'est un peu à ça qu'il faut que ce comité-là porte son attention. Aussi dernier point, monsieur le président, lorsqu'on a regardé nos taux de rétention, on a le réflexe de dire on est stable. On est stable à 80 %. Moi je me satisfais pas d'une stabilité de 80 %. Il faut se donner un objectif collectif de 85 %, de 88 % puis ça veut dire étudier les raisons des rétentions. C'est sûr c'est pas tout le monde, c'est pas tous nos étudiants puis il faut pas baisser sur le plan des exigences non plus, mais c'est peut-être des stratégies de transition et de support. On a des étudiants de différentes maturités personnelles, maturités académiques, maturité d'apprentissage qu'il faut offrir des services à ces jeunes-là pour qu'ils puissent avoir les compétences, les habiletés pour être en mesure de mettre à profit leur intelligence pour faire des études postsecondaires. Peut-être des défis financiers également. Souvent les parents ont suffisamment des ressources financières pour la première année, mais une fois que t'as passé une première année, l'impact sur le budget familial s'installe et la réalité est là. Les parents sont confrontés à une certaine réalité. Nos bourses sont orientées principalement par nos étudiants de première année au lieu d'avoir des bourses pour les deuxièmes et troisièmes années pour les aider à compléter leur programme, leur cheminement académique. C'est à ça qu'il faut que ce comité-là réfléchisse et c'est pour ça que c'est important qu'il soit intersectoriel parce que ça touche toutes nos sphères à la fois nos services de support aux étudiants puis également en terme d'intervention pédagogique également. Donc monsieur le président, j'inviterais qu'on passe à la proposition.

Président d'assemblée : Excellent. Merci beaucoup monsieur le recteur. On a une résolution qui a été appuyée donc je vais démarrer le vote. J'arrête le vote et c'est adopté à l'unanimité. Merci. On va poursuivre avec le rapport annuel, monsieur le vice-recteur.

VRER : Merci monsieur le président. Dans le rapport comme tel, vous avez les vitrines pour les facultés, les campus. Ce que je vais m'attarder dessus ce matin pour les détails au niveau des unités, vous pouvez consulter le rapport, mais je vais plutôt regarder au niveau institutionnel certaines données qui touchent la recherche et les études supérieures puis ensuite on parlera des programmes d'études. Les données que je vais présenter maintenant sont dans le rapport sous la section de la Faculté des études supérieures et de la recherche donc

on va s'intéresser aux effectifs aux cycles supérieurs, au financement et à la diffusion de la RDCI. Comme j'ai mentionné, les données pour les unités académiques individuelles sont dans le rapport. En terme d'effectif étudiant, des bonnes nouvelles. En 2023-2024, on a eu une augmentation de tout près de 13 % au niveau des inscriptions aux cycles supérieurs donc c'est un sommet historique au niveau des inscriptions dans nos programmes de deuxième et troisième cycle donc on a une augmentation. Si vous regardez en 2023-2024, on était à 691 donc juste en-dessous de 700 tandis qu'un an passé on était à 613 donc c'est quand même intéressant comme augmentation puis on a également une augmentation de 4,2 % au niveau de la diplomation. Faut dire que depuis quatre-cinq ans la FESR avec les comités des études supérieures mettent beaucoup d'efforts pour que les personnes étudiantes aux cycles supérieurs terminent leurs programmes dans des délais raisonnables donc on parle de deux ans pour des programmes de maîtrise typiquement puis trois à quatre ans pour les programmes de doctorat donc je veux féliciter les unités et la FESR pour ces efforts-là. Au niveau de la rétention si vous regardez les données, je les ai pas affichées ici, mais c'est quand même des données qui sont supérieures qu'aux premiers cycles en terme de rétention. En ce qui concerne les revenus de recherche, là aussi cette année on a un sommet historique, ou l'année passée je devrais plutôt dire. On a atteint le 13 millions en terme de revenus de recherche ce qui est très bien. Ça ça représente une augmentation de 16,5 % par rapport à l'année précédente donc là aussi du beau travail qui se fait de la part des unités, de la part de la FESR et également de la part du Bureau de soutien à l'innovation. On a reçu quatre nouvelles subventions dans le programme de développement de savoir du CRSH. L'année précédente on avait reçu huit donc ça aussi c'est quand même excellent. Là je pense que c'est une petite erreur, je pense qu'on est 47^e la dernière année dans le top 50 de Research Info Source. Puis comme d'habitude, je fais cette remarque-là à chaque année, tout près de la moitié du financement en recherche que l'Université de Moncton reçoit va à la Faculté des sciences. Maintenant en terme de diffusion, je vais faire une petite pause tout de suite. Vous vous souviendrez les personnes qui étaient au Sénat l'année passée, on avait eu je dirais une importante discussion, je dirais quasiment aussi importante qu'on vient d'avoir sur le recrutement sur la diffusion de la recherche. À ce moment-là, à la RDD on a discuté de la situation puis la FESR avec l'aide de notre chercheur institutionnel ont développé un nouveau gabarit justement pour avoir une meilleure prise de données sur la diffusion. C'est certain que c'est pas parfait encore, on a pas eu la chance d'en discuter à la RDD. Je sais qu'il y a plusieurs doyennes et doyens qui m'ont dit qu'ils avaient des suggestions, de la rétroaction, des commentaires à faire sur le nouveau gabarit afin de l'améliorer pour la prise de données pour les années qui s'en viennent. On va faire ce travail-là cet automne puis il y a plusieurs personnes qui m'ont dit aussi qu'il y a des trous à gauche puis droite, par exemple les publications du recteur sont pas dedans parce qu'il fait pas partie d'une faculté donc il y a des choses comme ça qu'on devra trouver des façons pour mieux aller chercher la donnée. J'ai eu également des commentaires de certaines personnes qui se posaient des questions pourquoi qu'on veut cette information-là. Vraiment c'est pour avoir un meilleur portrait de ce qui se fait à l'Université de Moncton donc les collègues profs on peut avoir des inquiétudes qu'on veut aller chercher des informations sur est-ce qu'ils travaillent ou qu'ils travaillent pas, c'est pas ça l'objectif. C'est vraiment collecter la donnée pour qu'on puisse notamment comme dans un rapport comme celui-là essayer de montrer un portrait le plus fidèle possible des produits de la recherche à l'Université de Moncton. Il y a quand même eu un effet donc on voit que si avec le nouveau gabarit l'année passée c'était le creux en 2022 286 qui avaient suscité beaucoup de discussion, cette année ça arrive à 458 le nombre total. Ça c'est des travaux avec comité de lecture. Je pense que c'est peut-être un portrait un petit peu plus réaliste. Est-ce qu'il est parfait, non, mais quand même ça nous donne une meilleure idée je pense de l'état des lieux au niveau de la diffusion. On a travaillé aussi sur les catégories. On les a divisées en deux, des ouvrages avec comité de lecture puis ouvrages sans comité de lecture. Je vais le mentionner dans l'état des lieux Cap sur l'avenir que une des choses qui est ressortie des consultations c'est d'avoir une meilleure reconnaissance de la diversité des travaux de recherche qui se font à l'Université de Moncton donc ça ici ça reflète un peu ça aussi. Comme vous le savez également, peut-être vous le savez pas, mais l'université a signé la déclaration de San Francisco sur l'éventail des travaux de recherche donc on a travaillé là-dessus. Si vous avez des commentaires, faites-nous en part puis on pourra travailler à améliorer le gabarit. Mais même les ouvrages sans comité de lecture vous voyez qu'il y a quand même pas mal de choses qui se font qu'étaient pas répertoriées dans le passé puis je sais que le gabarit, en tout cas, j'ai des facultés je pense les arts et sciences sociales il y avait comme, je sais pas, 400 entrées dans le tableau donc ça été beaucoup de travail pour les unités, on le reconnaît puis on va travailler ensemble pour voir s'il y a des meilleures façons de le faire. Merci à tout le monde pour ça. Si je vais aux programmes d'études maintenant, j'ai réajusté un peu les programmes avec l'aide du registrariat. En fin de compte, on a répertorié 194 programmes d'études à l'Université de Moncton donc vous avez les programmes de doc, huit programmes de doc, 36 programmes de maîtrise. On a le nouveau programme de maîtrise professionnelle en travail social qui est pas inclut là encore, 112 programmes de bacc, des diplômes, des certificats, des micros programmes donc on a répertorié un peu l'inventaire de nos programmes. Puis ici ce que je présente j'ai les dix premiers en terme d'achalandage. Dans le rapport vous avez les 15 premiers, c'est juste que ça faisait trop petit à l'écran ici. J'ai quelques petites choses donc ça fait plusieurs années, ça fait au moins sept ou huit ans que notre programme le plus achalandé c'est les sciences infirmières, notre bacc en science infirmière puis je pense que c'est bien parce que vous connaissez la pénurie qu'on a présentement donc on peut dire que l'Université de Moncton fait des efforts en terme de combler ce déficit-là au niveau des services de la santé. On a une augmentation de 25 % dans les sept dernières années ce qui est bien. Puis si vous regardez 531 personnes étudiantes, grosso modo c'est 10 % de toute notre population étudiante qui est en science infirmière donc c'est difficile d'aller en chercher plus que ça. C'est pas tout le monde qui veut travailler en santé, c'est pas tout le monde qui veut faire une infirmière ou un infirmier donc bravo aux équipes. On a des inscriptions qui ont plus que doublé en six ans notamment au B.A. B.E.D. primaire, au B.A.A. finances et aussi au B. en informatique appliqué, il est un petit peu plus pas, il n'est pas dans les dix premiers, mais je pense qu'il est douzième ou treizième. On voit des importantes augmentations au niveau des inscriptions dans ces programmes-là. Autre constat, le D.S.S. est toujours populaire dans nos trois campus donc ça c'est le

programme qui permet d'accéder au programme de médecine, au programme orthophonie, toutes sortes de programmes, pharmacie, ainsi de suite donc toujours un programme populaire. Le D.A.A., on l'a mentionné tout à l'heure, notre collègue Lacina en a fait référence, un programme de deux ans qui est offert sur nos campus d'Edmundston et Shippagan, tout près de 500 inscriptions dans ce programme-là. Et finalement c'est un constat, c'est une donnée, on peut en faire ce qu'on veut avec, mais si on regarde les inscriptions dans ces 15 programmes-là, ça représente 56 % des inscriptions dans tous nos programmes à l'Université de Moncton. En terme de nouveauté, on en a parlé brièvement sur le rapport au Comité des programmes. On a créé un certain nombre de programmes l'an passé, je dirais peut-être dans les plus intéressants c'est la nouvelle maîtrise professionnelle en travail social, également quatre nouveaux micros programmes donc c'est des programmes qui vont nous permettre d'être plus ciblé dans des domaines de pointe, des domaines qui sont présentement en demande. Modification importante, il y a beaucoup de travail au niveau soit que ça découle des évaluations de programmes ou c'est des unités qui ont pris ce travail-là en main pour justement apporter des modifications qui s'imposaient à leurs programmes d'études donc on parle du doctorat et maîtrise en sciences appliquées par exemple, la maîtrise ès arts en travail social et la maîtrise ès sciences interdisciplinaires en santé, il y en a d'autres aussi, puis il y a eu une abolition de programme, le programme court en gestion documentaire, mais ça ça été compensé par la création de nouveaux programmes. Un gros travail comme vous le savez que le Sénat a adopté au printemps 2024 c'est notre nouveau cadre d'assurance-qualité. Ce travail-là découle de la vérification par la CESPМ de notre politique d'évaluation des programmes. Ce travail-là a été entamé au printemps 2022. Juste une historique, dans les deux dernières années, on a fourni une autoévaluation de notre processus, de notre politique. On a eu une visite d'évaluation externe par deux visiteurs. Ils ont fourni un rapport à la CESPМ donc nous on a reçu par la suite un rapport d'évaluation de la CESPМ auquel on devait réagir donc on a préparé un plan d'action pour réagir au rapport d'évaluation de la CESPМ. Ensuite, notre plan d'action a été approuvé par la CESPМ. Ce qui a découlé de ça, premièrement l'an passé on a eu la réforme des comités du Sénat adoptée par le Sénat académique et le Conseil de l'Université en 2023 et cette dernière année, on a travaillé sur l'élaboration de notre nouveau cadre d'assurance-qualité qui touchera non seulement nos programmes d'études, mais également nos services académiques. Ça ça été adopté, comme j'ai mentionné, au printemps donc à la réunion du Sénat du 10 mai. On a soumis ensuite, je pense c'est le surlendemain du Sénat, à la CESPМ notre rapport de suivi puis on a reçu au début de l'été une lettre de la CESPМ disant qu'on avait donné suite adéquatement aux recommandations du comité d'examen puis ils ont même été impressionnés du degré de qualité puis de soucis qui avait été apporté dans nos actions. Comme vous le savez, ce dossier-là a été piloté par la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales, Elizabeth Dawes, donc j'aimerais de remercier officiellement Elizabeth pour l'excellent travail qu'elle a fait puis je pense que le Sénat l'avait mentionné aussi au mois de mai. Ça c'est un gros travail, je passerai pas à travers tout le processus, mais c'est vraiment un processus qui est basé sur des principes d'amélioration continue. On utilise beaucoup des données probantes donc la cueillette de données va se faire, ça sera les mêmes données qui seront recueillies pour l'ensemble des programmes donc on aura des données probantes pour l'équipe d'évaluation pour qu'ils puissent faire un certain nombre de recommandations. C'est un processus cyclique sur sept ans comme c'était avant, mais par contre, on a incorporé des éléments qui vont nous permettre d'avoir un meilleur suivi des décisions qui sont prises qui touchent l'amélioration de nos programmes et nos services. Également, on en a profité, on a notre nouvelle stratégie Cap sur l'avenir. On a un nouveau plan opérationnel donc des éléments de la stratégie sont incorporés dans le cadre d'assurance-qualité. On peut penser à l'autochtonisation, à l'écoresponsabilité donc il y a une panoplie de choses qu'on a incorporées dans notre cadre. Les programmes dans le fond doivent correspondre à notre mission, à la vision puis aux valeurs de l'Université de Moncton. On parle beaucoup d'engagement de créativité donc on devra développer des éléments dans nos programmes d'études qui vont nous permettre d'atteindre cet ambitieux objectif. Donc voilà. Je vais terminer ma présentation avec un état des lieux sur la stratégie Cap sur l'avenir. Je vais surtout me concentrer sur le chantier enseignement et RDC, mais c'est certain je mentionne ça, mais les cinq chantiers sont tous aussi importants les uns que les autres, on s'entend là-dessus, mais au niveau académique, je pense que c'est certainement enseignement et RDC qui touchent le Sénat un peu plus. C'est un chantier où on a deux co-capitaines donc nos cinq chantiers ont deux co-capitaines et pour ce chantier-là on a Stéphanie Wheaton, notre registraire et moi-même qui agissent comme co-capitaines. Il y a 25 actions dans le chantier. Il y en a trois qui sont terminées, 16 qui sont en cours puis il y en a six qui sont à faire. On a évalué un état d'avancement d'environ 35 %, c'est certain qu'il y a des grosses actions qui demeurent à venir qui vont prendre beaucoup de travail, mais c'est un à peu près le 35 %. En terme d'actions prioritaires qu'on avait identifiées pour l'année passée, j'ai qualifié ces actions de fondation dans le sens que c'est des actions qui vont nous permettre de développer, de mieux travailler les prochaines actions qui vont venir. Je peux vous donner quelques exemples, la signature UMoncton. Je pense c'est primordial qu'on la définisse avant de pouvoir l'incorporer dans nos autres actions donc ça on a établi une barre d'atteinte de 90 % donc il reste un certain nombre de consultations et d'approbations à faire pour avoir la définition de la signature. Le cadre d'assurance-qualité, j'ai mis 80 %, mais là aussi ça pourrait être 100 % puis c'est comme n'importe quoi, il va toujours avoir des améliorations à faire en cours de route, ça c'était un gros travail l'année passée. L'autre chose aussi c'est notre plateforme pour la création, modification et l'abolition des programmes et des cours donc Stéphanie en avait fait une présentation au Sénat ici quelque part en hiver ou au printemps. Cette plateforme-là qu'on a baptisée Curriculum avec le UM comme qu'on fait pour alumni est maintenant prête à être utilisée par l'ensemble des unités. Là aussi on pourra travailler au déploiement de la plateforme avec les unités. Réviser et simplifier les processus d'admission aux cycles supérieurs, ça aussi c'est un travail de règlements universitaires qui a été entériné par les instances. Et finalement je l'ai mentionné tout à l'heure, c'est adhérer à la déclaration de San Francisco lequel l'université a signé. Il y en a d'autres qui sont dans le rapport, mais j'ai ciblé ces cinq-là pour ce matin. Pour l'année prochaine, il reste à terminer un certain nombre d'actions qui ont été entamées en 2023-2024, mais on va ajouter la question du conseiller académique. On a défriché le terrain un peu dans ce dossier-là l'an passé, mais on va y donner

un bon coup cette année pour vraiment définir le rôle de conseiller académique. Comme vous le savez, chaque unité, chaque faculté ont différentes approches par rapport à l'encadrement étudiant. Dans certaines facultés c'est des directions de départements, d'autres c'est des adjointes administratives, des vice-doyens, des secrétaires dans certains départements donc il faut vraiment uniformiser puis vraiment rendre notre travail de mettre la personne étudiante au cœur de nos efforts ici. Ensuite, nouveau processus de reconnaissance des acquis à l'aide d'un portail numérique. Un bon travail a déjà été effectué par le registrariat. On a fait des demandes de subventions, des demandes de financement pour les développer donc on est encore en train de travailler là-dessus, mais ça c'est un travail qui devrait être capable d'aboutir cette année, on l'espère. Tout ce qui touche l'expérientiel, on veut développer un cadre institutionnel et aussi une façon de mieux reconnaître les apprentissages expérientiels que nos personnes étudiantes font. Ça, une autre action prioritaire pour la prochaine année. Projet pilote pour l'admission aux cycles supérieurs des personnes étudiantes dont la langue de travail est l'anglais, on parle ici surtout à la Faculté des sciences et à la Faculté d'ingénierie qui ont exprimé depuis plusieurs années leur désir d'aller chercher des étudiants dont la langue française est peut-être pas leur première langue. C'est une opportunité de faire de la francisation ici aussi. Action importante qui est également un projet phare c'est la création d'instituts de recherche dans nos trois axes prioritaires donc environnement et études acadiennes, milieux minoritaires et santé. On a du travail qui a été fait au niveau santé par exemple. Le recteur est sur un comité avec Francis pour développer un institut de recherche en santé avec nos partenaires que ça soit Vitalité, le Centre de formation médicale, l'IARC également donc ça ça avance bien. On a nommé tout récemment une nouvelle direction pour l'Institut d'études acadiennes puis une partie de son mandat va être non seulement de gérer le jour-le-jour de l'institut, mais également faire le travail de refonte de l'institut pour le cadrer dans notre stratégie Cap sur l'avenir. Également, l'université va investir dans la création de chaires de recherche internes. La FESR et Francis notamment ont développé un document cadre qui a été présenté pour une première lecture au Comité de la planification au printemps. L'idée ici ça serait de déployer les deux premières chaires ou lancer les deux premières chaires en 24-25. Ensuite, il y a des projets phares, je vais terminer avec ça, qui sont au cœur de ce qu'on veut faire. Il y en a sept en tout, il y en a trois qui touchent particulièrement l'académique donc le Centre d'excellence en pédagogie universitaire sur la créativité et l'engagement. Ça c'est un nouveau centre qui va utiliser notamment les services de la GTA donc gestion des technologies et de l'apprentissage qui seront mis au service du corps professoral et des unités qui voudront développer des stratégies au niveau de pédagogie universitaire. Je l'ai pas mentionné, mais on parlait des chaires de recherche internes. On va en réserver une notamment sur la créativité et l'engagement donc développer des innovations au niveau des stratégies pédagogiques qui vont nous permettre d'atteindre cette mission-là qu'on s'est dotée. Également, le SASE donc le Service d'animation et de soutien en enseignement. On a négocié avec deux des trois syndicats donc il reste une négociation à terminer avec le campus de Shippagan, mais l'idée c'est d'intégrer les services du SASE au Centre d'excellence en pédagogie universitaire donc les crédits qui sont dans les conventions collectives associés au soutien pédagogique vont être redirigés vers le Centre d'excellence en pédagogie. Création d'instituts, j'en ai parlé. Un autre projet important aussi pour l'université c'est l'incubateur de résolutions d'enjeux sociaux qui est piloté à la fois par la Faculté des arts et des sciences sociales et le campus de Shippagan. Voilà, ça termine ma présentation, monsieur le président. Je sais pas si vous voulez prendre la pause maintenant, mais je suis prêt à répondre à des questions.

Président d'assemblée : Oui, je pense qu'on va prendre les questions d'abord puis on passera à la pause tout de suite après. Est-ce qu'il y a des questions ou des commentaires à la suite de la présentation du rapport du vice-recteur? Monsieur le recteur.

Recteur et vice-chancelier : Merci monsieur le président. Merci monsieur le vice-recteur pour un excellent rapport. J'avais soulevé mes préoccupations du côté de la recherche à quelques reprises dans les années précédentes. J'en profite pour féliciter à la fois le corps professoral, je pense qu'on a un effet aussi post-Covid, je me souviens l'an passé quand on avait eu la discussion, il y avait une dizaine de facteurs qui pouvaient expliquer cette baisse-là au cours des trois dernières années. Je me réjouis qu'on a repris sur la trajectoire, la bonne nouvelle non seulement on a augmenté, mais on a augmenté depuis l'avant Covid d'à peu près 20 %. Puis je rappelle que la mission première qui distingue les universités et les collègues c'est l'avancement des connaissances, la génération des connaissances et le transfert, mobilisation, l'acquisition des connaissances donc bravo à tous les professeurs et également aux doyens puis aux vice-doyens puisqu'on a observé une augmentation dans l'ensemble de nos facultés. C'est ce qui concerne au niveau de la recherche. Également, j'en profite pour féliciter puis remercier tous ceux qui travaillent sur les projets et les actions de la stratégie. C'est souvent du travail qu'on peut percevoir comme supplémentaire, mais faut le voir comme des investissements qui devraient avoir un retour à la fois sur l'expérience étudiante, mais aussi notre propre milieu de travail et le temps au niveau des unités administratives que des unités académiques. Soyez certains qu'on a à travers notre sondage cette année une deuxième année sur la santé organisationnelle qui nous donne de l'information à savoir à quel niveau qu'on doit peser sur l'accélérateur ou parfois sur le frein pour ajuster en fonction de la charge de travail qui est mise sur l'ensemble des unités. On est sensible à ça et l'idée c'est de réaliser les stratégies si ça nous prend un an de plus, deux ans de plus puis que tout le monde soit en santé, c'est ça qu'est la priorité, c'est ça qu'est notre priorité donc on est à l'écoute dans ce sens-là. Donc encore une fois, merci et félicitations pour la dernière année académique puis j'espère que la prochaine va être aussi productive que la dernière.

Président d'assemblée : Merci. Je cède la parole à Simon Thériault.

Thériault : Merci beaucoup monsieur le président. Merci pour ce beau rapport monsieur le vice-recteur. Je regarde dans les vitrines des facultés et je suis content de voir qu'on reconnaît quand même les exploits de

certaines étudiants dans nos facultés, plus spécifiquement qu'on reconnaît la place que les Jeux du commerce ont joué et la première position qu'ils ont remportée. Je me demandais si dans la préparation des autres vitrines des autres facultés si une recherche a été faite pour reconnaître les exploits des huit autres jeux interuniversitaires qui a une délégation à l'Université de Moncton?

Président d'assemblée : Monsieur le vice-recteur.

VRER : Oui merci Sénateur Thériault pour ce commentaire. Moi je mets beaucoup d'importance sur les réalisations de nos personnes étudiantes donc si on parle de rayonnement, ça se passe beaucoup à ce niveau-là. C'est comme j'ai mentionné, l'information que je collecte je le reçois des différents rapports. Je pourrais peut-être voir comment dans le futur mieux encadrer les réalisations des personnes étudiantes, mais on en prend certainement bonne note puis les décanats autour de la table en prennent bonne note aussi.

Président d'assemblée : Merci. Hélène Albert.

Albert : Merci monsieur le président. Je vais faire une remarque qui va suivre un peu celle du Sénateur Clarisse à une réunion antérieure concernant ces rapports annuels-là qu'on reçoit depuis quelques années qui sont vraiment intéressants du point de vue de notre appréciation plus globale de ce qu'on fait. Tu sais on sait ce qu'on fait nous, mais de savoir ce qu'on fait Nous avec un N majuscule, c'est quand même intéressant, mais c'est pas qu'intéressant pour nous, je pense que dans une idée de visibilité de ce qu'on fait, ça serait vraiment important que ce rapport-là soit diffusé à un public plus large puis il l'est peut-être, mais je pense que mon commentaire vient aussi avec une question. Comment la population universitaire est-elle saisie de ce rapport-là, a-t-elle accès à ce rapport-là de manière je dirais encouragée à en prendre connaissance de manière générale outre que les membres du Sénat ici aujourd'hui puis comment aussi la population à l'extérieur de l'université, donc la communauté plus large, a-t-elle aussi accès à nos réalisations de manière un petit peu à faire du pouce sur l'idée de on veut recruter, on veut se faire connaître. Je pense que ça serait une belle vitrine aussi puis moi je serais vraiment très très heureuse que ce rapport-là soit diffusé pour que la communauté s'en saisisse.

Président d'assemblée : Merci beaucoup Mme Albert. Je cède la parole à Olivier Clarisse.

Clarisse : J'aurais préféré entendre une réponse du vice-recteur d'abord si c'est possible et ensuite j'interviendrai.

Président d'assemblée : D'accord.

VRER : Merci Sénatrice Albert. Effectivement, j'y avais pensé cette année. Traditionnellement, le rapport est déposé sur le site web du Sénat puis toute la communauté à accès, mais je pense que toute la communauté sait pas que c'est là non plus. J'avais pensé à ça, j'avais pensé discuter avec notre directeur des directions des communications à voir comment on peut en faire une meilleure diffusion. Des fois j'ai des petits commentaires, des petites corrections à apporter avant d'en diffuser, mais si jamais vous avez remarqué des coquilles ou des choses, faites-moi le savoir puis je pourrai faire les correctifs avant de le diffuser plus largement.

Président d'assemblée : Parfait, merci. M. Clarisse.

Clarisse : Pour la petite histoire, j'ai essayé de faire mes plans de cours la semaine dernière j'ai tapé le calendrier universitaire sur notre beau site web et je suis tombé sur les archives. Donc juste placer un document sur le site web pour moi ce n'est pas suffisamment proactif pour aller là-dedans. Et un unième courriel à la communauté universitaire ça serait peut-être pas non plus suffisant. C'est une occasion manquée de pas mettre en valeur un tel document à l'interne comme à l'externe. Je voudrais rebondir un petit peu sur finalement on reconnaît une diversité de publications et d'arts créatifs à l'université. Excellent parce qu'on a pas tous les mêmes actions créatives aux reconnaissances ici. J'inviterais donc maintenant le syndicat et l'administration à revoir nos pratiques pour les promotions et permanences de mettre l'actualité notre grille d'évaluation parce qu'il faudrait qu'on se rende à l'adéquation. Ça c'est un petit commentaire ici. Peut-être un chantier, ça peut être dans les réunions bipartites des syndicats et de l'administration ou un sujet qui pourrait être discuté et mis en avant parce que si on reconnaît qu'il y en a plusieurs actes créatifs, faudrait que ça aille dans les faits. Ma question est je suis très content qu'il y a des instituts qui vont être générés dans les trois axes prioritaires et je me demande, il y a un vieux dossier qui est récurrent qui est l'École d'environnement. J'aimerais que avant que je prenne ma retraite, c'est dans longtemps, longtemps, longtemps, que ce projet se fasse. J'aimerais pouvoir être une part active de ce projet, je suis sûr qu'il y a plein d'autres personnes autour de la table, une école réseau inter campus en environnement. On est rendu là, on était rendu là il y a plusieurs années. J'espère que ça pourrait être une priorité pour les années qui viennent quoi.

Président d'assemblée : Monsieur le vice-recteur.

VRER : Merci Sénateur Clarisse. Avant de toucher la question de l'École de l'environnement, j'ai mentionné qu'on avait adopté ou qu'on avait adhéré à DORA puis je l'ai pas mentionné, mais dans le fond ce qui reste à faire c'est justement ça. C'est d'arrimer nos documents types, peut-être même la convention collective. Je pense qu'elle est correcte à ce niveau-là, mais nos critères d'évaluation au niveau des subventions, c'est ce qui reste à faire suivant le fait qu'on a adhéré à la déclaration de San Francisco. Pour l'École de l'environnement,

je suis entièrement d'accord avec vous puis je pense que le moment est propice. On avait fait un bon bout de chemin je dirais deux ans passés puis entre-temps, on a développé la nouvelle stratégie en parallèle. On a un projet transversal qui est réinventer le réseau puis pour moi, l'école réseau de l'environnement va faire partie de cette stratégie-là, de cette action-là puis je pense que ça serait une belle réussite au niveau du réseau puis je pense qu'on a mûri beaucoup dans les 24 derniers mois au niveau du concept du réseau. Je suis confiant qu'on va y arriver dans un délai assez rapide maintenant. Merci.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Simon Thériault.

Thériault : Merci beaucoup. Je vais faire du pouce un peu sur ce que j'ai mentionné tantôt. Je voulais mentionner que les Jeux de la communication ont remporté deux médailles d'or cette année aux Jeux de la communication. Également, les Jeux de la science politique qui ont gagné une troisième position. Je le mentionne parce que je pense que c'est important. On parle d'un problème de recrutement des étudiants au Nouveau-Brunswick, mais on prend pas le temps de mettre en valeur les exploits des étudiants à ce niveau-là et je pense que c'est important de reconnaître ça et c'est important de le reconnaître aussi en terme d'appui financier parce veut veut pas, ces opportunités-là pour les jeunes c'est important pour le développement pour apprendre également, mais aussi pour faire rayonner l'université à l'extérieur et si on est pas capable de mettre de l'avant ces étudiants-là, ça fait en sorte que les étudiants vont peut-être choisir d'autres universités avant l'Université de Moncton parce qu'ils sont pas reconnus ou on voit pas ces exploits-là des étudiants. Je pense que c'est par des petites actions comme ça qu'on réalise que ok, on reconnaît les Jeux du commerce, mais on reconnaît pas les huit autres jeux qu'il y a eu une délégation à l'Université de Moncton cette année donc c'est important dans des rapports comme ceux-ci de mettre de l'avant toutes les délégations, de mettre de l'avant tous les exploits ou du moins une panoplie d'exploits des étudiants et pas juste de l'avant certains jeux ou certaines délégations qu'on voit souvent et qu'on voit pas les autres. Merci.

Président d'assemblée : Monsieur le vice-recteur.

VRER : Merci encore une fois Sénateur Thériault. Ce que je vais faire comme action suivant votre intervention, à chaque année au printemps j'envoie aux facultés un genre de gabarit de qu'est-ce qu'on veut voir dans les rapports annuels, mais je vais mettre un point spécifique sur les réalisations étudiantes donc on aura une meilleure vue d'ensemble des réalisations des personnes étudiantes puis on pourra les valoriser dans mon rapport annuel à chaque année par la suite. Merci.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Monsieur le recteur.

Recteur et vice-chancelier : Je pense que le point qui est soulevé est important de bien saisir l'engagement de nos étudiants et j'aurais une proposition à faire. Ça serait, monsieur le vice-recteur, d'apporter une modification au rapport puisque je pense que c'est encore possible et d'inclure, de faire un inventaire, de demander à nos doyens, vice-doyens, les facultés de faire un inventaire des activités étudiantes et d'ajouter en annexe pour chacune du rapport la liste de ces actions-là. Je pense qu'on a encore le temps de le faire surtout si on veut bonifier et valoriser les activités étudiantes. Ça pourrait être un prétexte pour l'an prochain. Aussi je veux rappeler qu'au niveau de la stratégie il y a du financement pour des initiatives et de l'innovation. En général lorsqu'on reçoit des demandes de la part des associations étudiantes ou des groupes d'étudiants, on est assez ouvert à les aider à soutenir la réalisation de ces activités-là. Mon deuxième commentaire est par rapport à l'utilité du rapport puis je pense que tout le travail qui a été fait, l'excellent travail qui a été fait on devrait probablement soumettre un rapport exécutif qui pourrait servir à la fois pour valoriser les actions de l'université versus la communauté civile et peut-être même monsieur le vice-recteur vous pourriez organiser un espèce d'état des lieux au niveau de la communauté universitaire pour présenter votre rapport puis on pourrait faire la même chose au niveau de la communauté civile d'inviter la communauté d'affaires, même Chambre de commerce, conseil économique etc. dans les trois régions pour justement valoriser le travail qui est fait au sein de l'université et bonifier l'utilité de l'excellent rapport encore une fois qui a été fait.

Président d'assemblée : Merci. Je cède la parole à Jeanne Godin.

Godin : Merci beaucoup. En tout cas monsieur le recteur si vous en faites la proposition, je vous appuierais et en même temps pendant qu'on ajouterait des choses au rapport, on pourrait peut-être ajouter quelques lignes dans le chantier communauté. Je dis pas qu'il y a rien qui a été fait, mais on a juste comme une seule ligne qui dit l'incubateur de résolutions d'enjeux sociaux. Je sais pas, je sais qu'il y a beaucoup de professeurs qui ont des collaborations avec plein de groupes à l'extérieur, ça fait je sais pas comment on pourrait bonifier cette section-là. Merci.

Président d'assemblée : Merci. Lacina Coulibaly.

Coulibaly : Merci. Je voulais juste revenir sur le point de Clarisse concernant le site web. Vraiment c'est encore difficile à naviguer puis très souvent on tombe sur des pages qui sont vraiment dépassées. Ça serait bon vraiment de retravailler là-dessus. Je voulais féliciter aussi le vice-recteur et l'équipe pour l'excellent document. Ça montre que beaucoup de choses sont en train d'être faites dans nos quatre murs ici, mais en plus de ce que le recteur a proposé d'aller vers la société civile, les bailleurs de fonds, ainsi de suite, ça serait une très bonne idée aussi de le passer dans les réseaux sociaux pour aller rejoindre de plus en plus ces jeunes-là parce que même quand on les met sur le site web, on parle d'un document de 58 pages donc c'est d'aller chercher les

jeunes Instagram. Je suis un peu dépassé, il y a d'autres beaucoup plus jeunes, Facebook aussi dépassé ainsi de suite, mais dans ce service-là de voir comment est-ce qu'on peut embaucher plus de jeunes afin que au lieu de 58 pages qu'il y a des sections régulières qui passent des capsules vidéo ainsi de suite pour pouvoir diluer si vous voulez, dissiper tranquillement tout ce que nous avons ici parce que 58 pages c'est beau, c'est bien fait, mais très souvent très peu de personnes vont s'asseoir pour passer à travers. C'était juste cette petite remarque que je voulais ajouter, bravo à toute l'équipe. Merci.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Francis Bourgoin.

Bourgoin : J'aurais peut-être deux volets à mon intervention parce qu'il y a des affaires qui se sont ajoutées avec toutes les discussions. J'aimerais d'abord rebondir sur le commentaire de mon collègue. Ça fait plusieurs années que je suis au Sénat, ça fait plusieurs années que je vois les rapports du VRER. Une chose que je remarque c'est souvent les mêmes types d'activités étudiantes qui se retrouvent, les mêmes types de personnes. On blague des fois entre nous autres de qui va se retrouver le plus souvent dans le rapport parce qu'on est là année après année. Puis c'est pas pour rien enlever au doyen qui prépare les autres rapports, mais il y a peut-être une différence de perspective entre qu'est-ce qui est important pour les étudiants et qu'est-ce qui pourrait être important pour les doyens. Les deux sont nécessaires à mon avis d'être dans le rapport, c'est pour ça je pense qu'il faudrait peut-être demander à nos associations étudiantes aussi s'ils ont des initiatives qu'ils aimeraient qui soient mises en valeur dans les rapports et ça pourrait peut-être nous amener différentes activités dont les Jeux de la communication qui ont performé, dont les Jeux de la science politique qu'on va peut-être oublier parce que je peux reconnaître pour un doyen lister toutes les activités qui se sont passées, ça peut être long aussi et c'est facile d'en manquer. Je pense qu'on irait peut-être un peu plus rejoindre la réalité étudiante en ajoutant aussi cette composante-là. Pour mon deuxième volet, je veux juste rebondir un peu sur le commentaire du recteur qui a parlé d'un indice santé organisationnelle qui est très important pour prendre nos décisions. Depuis cette année ça été mentionné dans le rapport, on a aussi un indice de santé organisationnelle pour les personnes étudiantes. Je me demande si, mon patron va peut-être pas être content que je demande ça, mais je demande si ça serait intéressant qu'on ait une présentation des résultats globaux de l'indice de santé organisationnelle étudiante pour le Sénat académique parce qu'il y a plusieurs personnes autour de la table qui ont reçu un peu cette présentation-là lors du forum, mais c'est pas tout le monde qui ont eu cette information-là et je crois que ça peut être très important dans nos discussions dont par exemple quand on parle du recrutement étant donné qu'on mesure des affaires comme la satisfaction et la rétention dans l'indice santé organisationnelle.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Je cède la parole à Michel Soucy.

Soucy : Merci beaucoup pour le rapport, c'est très apprécié. Le tableau sur les inscriptions par programme m'a interpellé et je me demandais si pour les travaux qu'on a à faire au Sénat, est-ce qu'on a accès en quelque part à un tableau qui nous donne un espèce d'état de santé de l'ensemble de nos programmes? Je me demandais quels étaient les 15 programmes les moins fréquentés qui est comme l'inverse. Je pense pas qu'on veut le diffuser ou qu'on veut se taper dans le dos pour se dire bravo les 15 programmes qui vont le moins bien, mais n'empêche pour les travaux qu'on a à faire nous, comment on ferait pour savoir quels sont les programmes qui vont moins bien pour savoir sur lesquels on devrait travailler. Je sais pas quelle sorte de rapport on pourrait avoir pour nous aider à avoir ce portrait-là des programmes qui sont les plus en difficulté. On entend en parler, mais j'ai pas ce portrait-là. Est-ce qu'il y a quelque chose en ce sens-là de disponible? Merci.

Président d'assemblée : Monsieur le vice-recteur.

VRER : On a tout ça Sénateur Soucy. Ce qu'on pourrait peut-être faire c'est inviter notre chercheur institutionnel à venir faire une présentation à un moment donné parce qu'on a toutes ces données-là puis c'est vrai que je pense qu'on aurait tout intérêt, du moins que les unités le savent. Je sais pas si c'est quelque chose qu'on veut, c'est vrai on veut pas publier ça dans l'Acadie Nouvelle, mais quand même, on a ces informations-là puis les unités en sont conscients aussi. Ils savent quels programmes qui sont en difficulté, mais c'est certainement quelque chose qu'on pourrait se pencher dessus, absolument.

Président d'assemblée : Voulez-vous rebondir là-dessus madame la registraire? Je vous cède la parole.

Registraire : Merci. J'ajouterais aussi qu'avec la réforme du Sénat, il y a eu la création d'un nouveau sous-comité qui est le sous-comité de la réussite et de l'expérience étudiante puis le mandat principal de ce sous-comité-là c'est vraiment d'intervenir dans le cycle d'évaluation des programmes donc avant que les unités reçoivent la série de données pour effectuer leur autoévaluation, ce sous-comité-là se penche sur l'éventail des données qui sera analysé par l'unité. On a développé énormément de nouvelles données qui sont présentées avec ces dossiers-là. Je vous dirais que c'est probablement un regard plus holistique sur l'état de santé du programme. C'est pas parfait, on est encore en train de peaufiner puis développer notre expertise par rapport à l'analyse de ces données-là, mais je pense qu'au fur et à mesure que les gens entrent dans le cycle d'autoévaluation que l'état de santé du programme va ressortir de plus en plus parce que c'est pas seulement les chiffres d'inscriptions qui sont un indicateur de l'état de santé du programme, il y a d'autres indicateurs qu'on voit à ce niveau-là.

Président d'assemblée : Merci beaucoup pour cette précision. J'ai quatre personnes qui veulent intervenir avant qu'on passe à la pause parce que je sais qu'il y en a qui attendent impatiemment dont moi. Étienne Dako.

Dako : Merci infiniment monsieur le président, on va faire ça assez vite. Je voulais rebondir un peu sur le point du Sénateur Thériault que j'ai vraiment apprécié pour la valorisation des travaux réalisés par les étudiants. Et dans ce contexte-là, je reviens un peu au rapport du VRER. Le VRER a un bureau d'apprentissage expérientiel. J'ai vu dans le rapport qu'il y a eu un petit paragraphe rapide qui est passé, mais ce bureau de l'expérience étudiante rapporte énormément de sous dans le processus. La preuve j'en ai bénéficié parce qu'on a fait des demandes et les étudiants ont participé à des projets. Le mien représente peut-être minime, c'est à peu près 100 000 ou quelque chose comme ça aux alentours, mais les étudiants qui ont fait ces travaux-là dans mon rapport de centre de recherche j'ai pas mis dedans parce que comme ça faisait partie du Bureau de l'apprentissage expérientiel je pensais que ça sortirait là, mais les étudiants ont réalisé du travail sur le campus pour évaluer le repas que nous consommons ici sur le campus et on a fait un site web sur lequel se trouvent leurs noms. On a mis le nom de tous ces étudiants-là pour les remercier de leur engagement. Malheureusement, j'ai pas vu ça dans le rapport, mais le rapport est passé rapidement, mais j'estime que si vous évaluez le Bureau de l'apprentissage expérientiel, vous allez voir énormément des réalisations effectuées par les étudiants. C'est un appel que je lance ici, j'apprécie vraiment le point que le Sénateur Thériault a apporté. Merci.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Céline Surette.

Surette : Merci. Je voulais juste appuyer les commentaires du Sénateur Thériault, c'est même Francis qui a mentionné ça. Je pense que c'est important de consulter les associations étudiantes pour pouvoir avoir leurs réalisations parce que c'est vrai que comme professeurs, comme doyens on a peut-être tendance à valoriser d'autres types de réussites étudiantes puis je pense qu'il faut avoir l'ensemble, mais j'ai quand même pris bonne note comme nouvelle doyenne de mieux travailler avec nos associations étudiantes pour faire ressortir ça. Je voudrais aussi revenir sur le point de l'impact sur la communauté. Je pense qu'on est rendu mieux à le faire valoir dans le rapport, mais on peut encore s'améliorer puis je pense qu'avec l'idée qu'on veut être des transformateurs de sociétés, faudrait faire ressortir cette partie-là un peu plus. Encore là j'en ai pris bonne note parce que ça revient, c'est pas juste au vice-recteur de le faire ressortir, ça appartient aux facultés, mais je voulais juste souligner que c'est deux points qu'on a encore besoin de travailler. Merci beaucoup pour le rapport.

Président d'assemblée : Merci beaucoup. Lacina Coulibaly.

Coulibaly : Je sais pas si c'est un oubli, mais on parle pas des bourses alors que sur les trois campus il y a beaucoup de sommes, on parle près du million qu'on donne chaque année aux étudiants sous forme de bourses. Je pense que pour compléter le dossier ça serait bon de mettre aussi les différentes bourses qui ont été données, la provenance, les noms de donateurs et tout ça. Je pense que c'est un rapport annuel qui montre aussi que l'université offre des bourses aux étudiants. L'histoire des étudiants d'ici ou les étudiants internationaux et tout ça. Merci.

Président d'assemblée : Merci. Monsieur le vice-recteur.

VRER : C'est un bon point, Sénateur Coulibaly. Habituellement, j'inclus cette donnée-là dans mon rapport puis pour une raison ou une autre cette année, je l'ai oubliée, mais je vais faire le nécessaire pour que ça soit là.

Président d'assemblée : Je pense qu'il est entendu que le vice-recteur communiquera avec les facultés et les campus justement pour intégrer certaines données au rapport, notamment un inventaire des activités étudiantes donc vous pouvez vous attendre à avoir un courriel du vice-rectorat. Est-ce qu'il y a d'autres questions? Ça va, parfait. Donc je propose que nous passions à la pause, il est 10 h 48, je propose 15 minutes de pause donc on recommence dans 15 minutes à 11 h 03. Merci.

PAUSE

10. Nominations – Comité consultatif pour le renouvellement du recteur et vice-chancelier

10.1 Catégorie – étudiante ou étudiant (1 poste)

10.2 Catégorie – membres (2 postes)

Président d'assemblée : Nous allons recommencer si vous voulez prendre vos places. Nous sommes au point 10, nominations – Comité consultatif pour le renouvellement du recteur et vice-chancelier. Je vais proposer que le Sénat se transforme en huit clos pour ce point-là donc j'aurais besoin d'une proposition et il faudrait aussi que ce soit adopté. Hélène Albert en fait la proposition appuyée par Étienne Dako donc je vais démarrer le vote. Je cesse le vote et c'est unanime. On peut parfois préciser le temps, c'est pas obligatoire.

11. Nominations – comités du Sénat académique

11.1 Bureau de direction du Sénat académique

11.1.1 Membre du corps professoral et du Sénat académique du campus de Moncton (H. Albert)

Président d'assemblée : Une membre, un membre du corps professoral du Sénat campus de Moncton, Bureau de direction du Sénat académique. Micheline Gleixner, je vous cède la parole. Est-ce que vous proposez votre candidature ou vous proposez la candidature de quelqu'un d'autre?

Gleixner : Je propose la candidature de Hélène Albert.

Président d'assemblée : Hélène Albert, très bien, merci beaucoup. Hélène Albert, est-ce que vous acceptez? Oui, parfait. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures? Deuxième appel, est-ce qu'il y a d'autres candidatures? Salah-Eddine El Adlouni, vous aviez demandé la parole?

El Adlouni : Excusez-moi, c'est une seule candidature, une seule position qu'on cherche?

Président d'assemblée : Oui. Voilà, parfait. Troisième appel, est-ce qu'il y a d'autres candidatures? Il n'y a pas d'autres candidatures donc Hélène Albert, vous êtes nommée membre du comité, félicitations. Merci.

11.2 Comité d'appel du Sénat académique

11.2.1 Membre du corps professoral et du Sénat académique du campus de Shippagan (C. Auger)

Président d'assemblée : Le point 11.2, Comité d'appel du Sénat académique. Nous commencerons par le point 11.2.1, membre du corps professoral et du Sénat académique du campus de Shippagan, donc je répète, campus de Shippagan. Hélène Albert, je vous cède la parole.

Albert : Merci. Je propose Claudine Auger.

Président d'assemblée : Claudine Auger, parfait. Je me tourne vers Claudine, est-ce que vous acceptez cette nomination? Oui, vous acceptez, parfait. Merci. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures? Nous sommes toujours au point 11.2.1, membre du corps professoral et du Sénat campus de Shippagan, on va le faire un à la fois. Troisième appel, est-ce qu'il y a d'autres candidatures? Je ne vois ni main levée ni rien dans mon écran donc voilà, Claudine Auger vous êtes élue membre du comité, félicitations.

11.2.2 Membre du corps professoral et du Sénat du campus de Moncton (G. Laplante)

Président d'assemblée : Nous passons maintenant au point 11.2.2, c'est encore le Comité d'appel du Sénat académique donc membre du corps professoral et du Sénat campus de Moncton cette fois-ci. Premier appel, est-ce qu'il y a des membres du Sénat qui s'intéressent à ce poste ou voulez-vous proposer la candidature d'une collègue ou d'un collègue sénateur sénatrice. Olivier Clarisse, vous demandez la parole?

Clarisse : Oui. Je proposerais la candidature de Gabriel Laplante.

Président d'assemblée : Gabriel Laplante, est-ce que vous acceptez cette nomination?

Laplante : Oui.

Président d'assemblée : Parfait. Est-ce qu'il y a d'autres candidatures? Nous cherchons une membre, un membre. Troisième appel, est-ce qu'il y a d'autres candidatures? Il y a personne donc félicitations Gabriel Laplante, vous êtes élu membre du comité.

11.3 Conseil de la langue française

11.3.1 Membre du corps professoral et du Sénat (G. Mbarga)

Président d'assemblée : Ça nous amène au point 11.3, le Conseil de la langue française. Nous cherchons une membre ou un membre du corps professoral et du Sénat, peu importe le campus. Premier appel, est-ce qu'il y a des candidatures ou souhaitez-vous proposer la candidature d'une sénatrice ou d'un sénateur? Hélène Albert, vous voulez prendre la parole?

Albert : J'aurais proposé Mona-Luiza, mais je sais pas si c'est quelque chose qui l'intéresserait. Non, ça va.

Ungureanu : Merci pour la proposition, mais je pense qu'on a quelqu'un d'autre.

Président d'assemblée : D'accord. Vous n'acceptez pas? Non, ok.

Ungureanu : Je voyais dans le document que Carole était comme en rosée, sa fin de mandat était en 2023, mais ça été renouvelé en août passé.

Président d'assemblée : On cherche une membre ou un membre du Sénat.

Ungureanu : Ok, mais en fait, il y a quand même une erreur dans le document pour Carole Boucher de Shippagan.

Président d'assemblée : Ok, donc on va rectifier cette erreur-là. Merci beaucoup. Janice Comeau.

Comeau : Dans mes informations, j'avais pas eu de l'association professorale en question le nom de Carole parce que maintenant ce poste-là appartient aux associations ou la nomination appartient aux associations professorales. J'avais pas eu la nomination donc je pouvais pas étendre le mandat. Je l'avais pas dans mes

informations donc c'est pour ça qu'il est d'une autre couleur puis j'ai fait la demande aux associations professorales pour X nombre de postes donc ça va se rectifier par soi-même. Merci.

Président d'assemblée : Merci beaucoup pour ces précisions. Deuxième appel, est-ce qu'il y a des candidatures ou souhaitez-vous proposer la candidature d'une sénatrice ou d'un sénateur? Dernier appel. Hélène Albert.

Albert : Je vais vraiment à la pêche, mais je regarde autour de la table puis si personne va se nommer, Gabriel est-ce que c'est quelque chose qui pourrait t'intéresser? Non hein? Ok. Une fille s'essaie.

Président d'assemblée : On s'essaie. Jeanne-Mance Cormier, vous aviez levé la main, j'ai vu votre nom sur ma console, non. Ok. Mélanie LeBlanc, je vous cède la parole.

LeBlanc, M. : Je me propose.

Président d'assemblée : Excellent. Nous étions au troisième tour donc Mélanie LeBlanc propose sa candidature. Comme il n'y a pas d'autres candidatures, je déclare que Mélanie LeBlanc est élue membre du Conseil de la langue française donc félicitations Mélanie. Simon Thériault, vous aviez demandé la parole?

Thériault : Oui. J'ai une question puis désolé, je reviens peut-être au point 11.2. Dans la composition du Comité d'appel, je note un endroit, un poste de Yannick Boudreau, personne étudiante membre du Sénat. Cette personne-là n'est plus membre du Sénat donc je sais pas si on doit nommer une nouvelle personne ou qu'est-ce qu'on doit faire pour ça donc voilà.

Président d'assemblée : Parfait. La secrétaire générale confirme qu'on pourrait procéder à l'élection d'une membre étudiante ou d'un membre étudiant comme membre du comité donc merci beaucoup d'avoir signalé ça. Est-ce que vous voulez vous proposer ou proposer la candidature de quelqu'un d'autre?

Thériault : J'aimerais nommer la sénatrice Beaudin.

Président d'assemblée : D'accord. Est-ce que vous acceptez?

Beaudin : Oui, j'accepte.

Président d'assemblée : Parfait. Je vais quand même poser la question une deuxième fois, est-ce qu'il y a d'autres candidatures? Et une dernière fois, d'autres candidatures? Donc voilà, vous êtes élue Danika Beaudin, félicitations. Nous allons procéder à la destruction des bulletins de vote donc on va voter pour la destruction des bulletins de vote. Alors Mathieu Lang, tu en fais la proposition et Hélène Albert, tu appuies donc vous allez voter donc je démarre le vote. J'arrête le vote et c'est unanime, parfait. Merci à toutes les personnes qui viennent d'être élues à des comités.

12. Statistiques d'admission et statistiques préliminaires des inscriptions

Président d'assemblée : Nous passons maintenant au point 12, les statistiques d'admission et les statistiques préliminaires des inscriptions et pour cela, je vais céder la parole à la registraire, Stéphanie Wheaton.

Registraire : Merci monsieur le président. J'invite les techniciens à projeter la présentation. Aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous présenter les statistiques d'admission à l'automne 2024 et les statistiques préliminaires d'inscriptions à la même session. Comme vous le savez à ce point-ci du cycle d'admission, la très très grande majorité des admissions sont complétées donc les chiffres que je vous présente aujourd'hui risquent de pas trop évoluer dans les prochaines semaines, mais pour les statistiques d'inscriptions, on a encore trois semaines avant la fin des inscriptions donc ça c'est vraiment une donnée qui évolue assez rapidement, vraiment quotidiennement peut évoluer donc les statistiques ont été figées vendredi et à titre d'exemple, je pense qu'on a déjà 60 inscriptions additionnelles depuis le moment où on a figé les données donc ça vous donne un petit peu l'ordre de grandeur. On va commencer avec les chiffres d'admission. Ici essentiellement, je fais un sommaire des tableaux qui vous ont été envoyés dans la plateforme DiliTrust. C'est toutes les mêmes données, mais juste présentées un peu différemment. Ici, on voit les admissions pour les trois campus toutes citoyennetés et tous cycles confondus. Au niveau des colonnes pour les demandes d'admission, vous voyez vraiment le volume de tout ce qui est traité par nos trois services d'admission. Les admissions, souvent on va parler des types N donc ça ce sont les nouvelles personnes qui font une première demande à l'Université de Moncton. J'aimerais juste préciser que ces données ici évidemment la très grande majorité ce sont des types N donc les nouvelles recrues, mais ça inclut également toutes les personnes qui reviennent aux études après une pause d'au moins un an et ça inclut également les statistiques des étudiants qui postulent à un deuxième grade. Donc ce sont des étudiants qui sont finissants de l'Université de Moncton qui ont obtenu un premier diplôme et puis qui reviennent aux cycles supérieurs en droit, en éducation, etc. Ça représente l'ensemble de toutes les personnes qui font une demande d'admission dans nos programmes. Vous voyez dans la première série de colonnes au niveau des demandes, près de 11 000 demandes d'admission traitées par nos services d'admission. C'est énorme comme volume et comme vous pouvez l'imaginer et voir l'évolution juste les trois dernières années, c'est une pression qui va constamment en augmentant. On ose croire que dans le prochain cycle d'admission que ça va réduire un peu la pression au niveau du volume comme tel. Il faut pas se le cacher que

la très grande proportion des demandes provient de l'international puis on va voir le détail dans les diapositives qui suivent et puis avec toutes les nouvelles mesures qui ont été imposées par IRCC depuis janvier dernier, on peut imaginer que le volume de demandes va diminuer justement parce que les exigences qui vont être placées sur les personnes candidates vont être plus élevées, plus exigeantes donc on devrait voir une diminution au niveau des demandes, mais on verra au fur et à mesure. On fait toujours le portrait par session donc on verra cet hiver si ça commence à s'estomper un peu. Au niveau des colonnes d'admission, ça ce sont les chiffres qui représentent les offres d'admission que nous avons faites basées sur les demandes et puis ça la conversion de la demande à l'offre d'admission, ça on appelle ça notre taux d'acceptation. Vous voyez dans le tableau à la droite cette année on a un taux d'acceptation de 63 % des dossiers. Ceux qui sont pas là, l'autre 37 %, c'est ce que je vous mentionnais tantôt, ce sont soit des dossiers qui sont refusés par l'institution, des dossiers ou des demandes refusées par les candidats, ou ça peut être des dossiers qui demeurent toujours en traitement parce que les demandes sont incomplètes ou il y a eu une première évaluation, on attend une information additionnelle avant de clore le dossier. J'ai aussi ajouté une colonne pour que vous voyez comment ces offres d'admission-là se traduisent en inscriptions donc c'est pas les inscriptions en tout et partout, c'est vraiment les inscriptions chez les types N, R et P. Vous voyez que le chiffre en 2024 est légèrement plus faible qu'il l'était l'année dernière puis ça c'est vraiment des comparaisons à même date. C'est vraiment le regard qu'on avait au Sénat de l'année dernière en comparaison avec le regard qu'on a aujourd'hui. Si on veut creuser un peu plus, on peut aller regarder les chiffres au niveau des demandes canadiennes. Vous voyez vraiment par campus le volume qui a été reçu, évalué, les offres d'admission qui ont été faites et puis où nous en sommes avec les inscriptions. Les demandes sont à la hausse de 8.3 % de façon générale sur les trois campus. À l'UMCE, il y a une petite baisse au niveau du nombre de demandes d'admission, il y a une hausse à l'UMCM et à l'UMCS. Vous voyez que les demandes d'admission canadiennes sont quand même à la hausse de façon importante ou bien stables puis j'aimerais vous mentionner vous allez voir qu'on a une baisse au niveau des résidents du Nouveau-Brunswick. On va voir le tableau de provenance un peu plus tard, mais ce qu'on remarque c'est une augmentation très importante des demandes issues de résidents permanents. Ça ce sont des dossiers qui comptent comme des dossiers canadiens parce que ce sont des gens qui ont la résidence permanente. C'est pas des gens qui sont issus directement du milieu secondaire donc ça c'est vraiment un phénomène au cours de la dernière année qui a pris de l'ampleur. Juste pour vous donner un ordre de grandeur, deux ans passés les nouveaux résidents permanents ou les résidents permanents comme nouvelles demandes d'admission, représentaient 5 % du total des Canadiens et maintenant les résidents permanents représentent 10 % des demandeurs d'admission donc on voit que ça c'est quelque chose qu'on doit creuser un peu plus puis c'est surtout des demandes au niveau des cycles supérieurs. Juste pour situer un peu, vous vous rappelez qu'au niveau des inscriptions on a ouvert les inscriptions en avril donc les gens ont eu tout l'été à s'inscrire et puis ce qui se passe normalement avec le cycle c'est qu'en juin-juillet surtout lorsqu'on voit les diplomations au niveau des écoles secondaires, c'est à ce moment-là où les gens nous confirment s'ils viennent ou ils viennent pas donc il peut y avoir du mouvement au cours de l'été. Lorsque je vous avais présenté nos taux d'acceptation au Sénat en juin dernier, le taux d'acceptation était plus élevé à ce moment-là qu'il est aujourd'hui parce que là on a enregistré les refus d'offres donc c'est ça qui explique la baisse du taux. Je vous ai déjà parlé du volume des offres refusées, des refus, donc on va passer cet aspect-là. On va aller voir les détails de l'international. C'est clair que le volume de demandes est très important puis ça c'est généralisé dans les trois campus. Vous voyez qu'on a fait le calcul du taux d'acceptation et puis honnêtement, je vous dirais que nous on doit s'adapter aussi aux changements demandés par IRCC dans la façon qu'on va définir nos termes taux d'acceptation, taux de conversion, ça va demander une définition beaucoup plus fine que ce qu'on faisait par le passé ou ce qu'on a fait jusqu'à aujourd'hui parce qu'on a ajouté des étapes au niveau du processus. On a des dossiers qui peuvent être acceptables au niveau académique, mais parce qu'on doit porter un nouveau regard sur les dossiers puis voir plus largement que la qualité du dossier académique, ça va changer un peu nos pratiques puis c'est pour ça que j'ai pas indiqué un taux de conversion encore pour les dossiers de l'international. On va se donner le temps de voir les chiffres à la mi-septembre et voir comment est-ce qu'on veut définir notre taux de conversion parce que maintenant on peut pu seulement aller de l'offre à l'inscription. Entre ces deux étapes-là, on a maintenant l'étape additionnelle de fournir une lettre d'attestation provinciale donc en fait l'étape d'aller vers la lettre d'attestation provinciale ça signale que sans savoir s'il va être accepté par IRCC, le candidat accepte notre offre d'admission. Ça nous donne un petit peu plus de précision sur quels sont les véritables dossiers qui sont sérieux par rapport à poursuivre leurs projets d'études à l'Université de Moncton. Ceci étant dit même si ils sont sérieux, ça veut pas nécessairement dire qu'ils vont être acceptés par IRCC. On a reçu une première série de données sur les dossiers de l'Université de Moncton qui ont déposé des demandes de permis d'études auprès de IRCC et pour la période de février 2024 à la mi-juillet, notre taux d'acceptation est environ 25 %. Lorsqu'on vous avait parlé de ces nouvelles exigences-là au printemps, on souhaitait que le taux d'acceptation de IRCC soit nettement meilleur que ce qu'on vivait jusqu'à ce moment-là qui était environ 25 %. Ce qu'on voit pour l'instant c'est que c'est pas nécessairement le cas. C'est pas seulement à l'Université de Moncton qu'on voit ce phénomène-là. On a consulté nos homologues au niveau de la province et on a aussi appris qu'au niveau national il semble y avoir une réduction très importante du taux d'acceptation des demandeurs. On a pas encore reçu les réponses pour la mi-juillet jusqu'à la mi-août donc on attend ces informations-là, mais tout probablement qu'on va le voir de façon très concrète avec les étudiants qui vont arriver avant qu'on ait les données. Ce qu'on a pas reçu de IRCC non plus qu'on va recevoir à un moment donné, ce sont les motifs de refus de IRCC donc ils sont censés nous donner un portrait général des proportions des motifs de refus donc ça pourrait être des refus pour des raisons financières, des documents frauduleux, différents aspects donc ça on a hâte d'avoir ces informations-là pour voir comment est-ce qu'on ajuste nos pratiques au niveau de l'émission des lettres d'attestation provinciales. Je pense que c'était ça pour ce point-là.

Président d'assemblée : Monsieur le recteur veut poser une question par rapport à ça.

Recteur et vice-chancelier : Merci monsieur le président. Merci Stéphanie. Sur la base des lettres d'attestation, si vous vous souvenez au départ, le IRCC nous avait donnés un nombre de lettres qui était...

Registraire : 3 369 lettres.

Recteur et vice-chancelier : 3 369 lettres qui avaient été majorées parce que le taux d'acceptation des permis pour les étudiants francophones était inférieur à 60 % était plus autour de 35 % ce qui nous avait mentionné à ce moment-là. On a utilisé 765 lettres, tu parles de 25 % du taux d'acceptation. Ça veut dire entre 150 et 160 étudiants. J'essaie de réconcilier ça avec nos inscriptions. Est-ce que ça veut dire qu'on a plus d'étudiants en deuxième année parce qu'on a une baisse significative au niveau des internationaux en première année. L'an passé on avait quoi, 900, 1 000, même 1 200 je pense qu'on avait l'an passé donc là on parle de moins de 200 nouveaux étudiants internationaux cette année.

Registraire : Le taux global de 25 % d'acceptation que je mentionne, ça inclut les gens qui devaient obtenir une LAP, mais aussi ceux qui étaient exemptés de cette exigence-là. Donc ceux qui étaient exemptés, c'est ceux qui avaient commencé leur démarche avec IRCC avant le 21 janvier, mais aussi tous les demandeurs aux cycles supérieurs et aussi les étudiants qui viennent en mobilité sont exemptés maintenant. C'est pour ça que j'ai hésité avec le cours ___ de proposer un taux de conversion ou d'acceptation parce que dans les chiffres qu'on a du IRCC, ils font la différence entre ceux qui devaient soumettre avec une LAP et non. En fait, le taux d'acceptation chez nos étudiants qui n'avaient pas à soumettre est beaucoup plus élevé, mais je sais pas est-ce que c'est les cycles supérieurs ou est-ce que c'était les gens qui avaient déjà fait une demande dans le système. Je soupçonne que pour la plupart c'est les cycles supérieurs, ce sont des dossiers qui ont une acceptation plus élevée. Puis en fait pour ceux qui ont la LAP, c'est moins que 25 %. Ici, vous voyez les inscriptions, tous les types étudiants sont inclus donc pas seulement les nouveaux, mais les continus également. Vous voyez que le total en date de vendredi c'était 4 765 inscriptions à temps complet qui représentent 70 inscriptions de plus que l'année passée à pareille date donc une augmentation de 1.5 %. Les demandes canadiennes sont encore à la baisse donc -78 et puis les inscriptions de l'international sont encore à la hausse, mais les N sont à la baisse donc ça ça veut dire que ce sont nos étudiants qui continuent qui sont déjà dans nos programmes, c'est là où on voit la très haute proportion d'étudiants internationaux donc c'est ça qui explique l'augmentation. Ici, on a une ventilation par campus. Vous voyez que les chiffres sont pour la plupart des augmentations assez stables dans les trois campus. Ici, ça vous permet de constater le manque à gagner que nous avons pour atteindre les chiffres de l'année dernière. Toutes les diapositives que je vous ai présentées jusqu'à ce moment, on faisait des comparaisons à pareille date. Ici pour les années 22-23 et 23-24, vous avez les chiffres ultimes figés à la mi-septembre donc à la date limite de retrait sans mention au dossier. Pour atteindre les chiffres de l'année dernière, la section en vert c'est la section manque à gagner donc il nous manque 551 inscriptions à ce point-ci pour arriver à notre apogée de l'année passée et puis si on voudrait aller chercher une croissance de 2 % qui est normalement la cible qu'on se donne, ça prendrait un autre 106 inscriptions pour un total de 656. Puis comme je vous le mentionnais, on a déjà eu une augmentation depuis vendredi donc le manque à gagner est en train de se rétrécir et il va se rétrécir chaque jour, mais on pourrait ne pas atteindre les mêmes chiffres que l'an dernier. Typiquement entre le Sénat puis la date limite, on va voir une croissance de 10 à 12 %, c'est ça qu'on a constaté dans les dernières années. Avec l'incertitude de l'acceptation des étudiants internationaux, je suis pas confiante qu'on va nécessairement atteindre le 10 % d'ici ce temps-là. C'est certain qu'on a encore des étudiants continus qui sont pas encore inscrits à leurs cours, il y a des gens avec des retenues financières qui sont pas inscrits, il y a des gens qui sont à temps partiel tout de suite parce qu'ils ont seulement choisi un ou deux cours et vont se traduire en temps complet, mais cette incertitude-là fait qu'on va potentiellement ne pas atteindre nos chiffres de l'année dernière. Dernière diapo c'est la provenance. Dans la présentation du VRER plus tôt ce matin, il a fait allusion à des provenances qui évoluent qui sont changeantes au cours des dernières années. Cette année fait pas exception à ça. La façon qu'on identifie la provenance souvent ça va être déterminé par la province où le candidat à effectuer ses études secondaires. C'est comme ça souvent qu'on va identifier la provenance puis si cette information-là est pas disponible ou si c'est quelqu'un qui arrive pas directement du secondaire, il y a différents paramètres qui sont établis, mais comme vous voyez pour le Nouveau-Brunswick justement, on continue au niveau de la diminution donc 53 % de nos étudiants, de nos personnes étudiantes inscrites proviennent du Nouveau-Brunswick. Ça c'est une baisse comparativement à l'année dernière. On a une légère hausse en Ontario puis vous vous souvenez que dans la présentation du vice-recteur, on avait identifié que c'était un marché cible pour le recrutement qu'on voulait développer le marché de l'Ontario donc jusqu'à date on a sept inscriptions de plus dans ce marché-là. Dix inscriptions de plus de l'Île-du-Prince-Édouard donc ce marché-là aussi a eu des gains et +5 par ailleurs au Canada. Il y a eu des baisses au niveau du Québec et une stabilité en Nouvelle-Écosse. Puis comme je vous le mentionnais, c'est surtout au niveau des résidents permanents qu'on voit un très gros changement puis c'est un changement vraiment qui a commencé à l'hiver puis qu'on a peut-être pas été assez rapide pour le capter, mais qui prend de l'ampleur cet automne donc on va continuer à garder un œil là-dessus puis vraiment creuser c'est quoi les programmes d'intérêt pour les résidents permanents, mais aujourd'hui ils représentent 7.6 % de l'effectif total, c'est quand même non-négligeable. Ça met fin à ma présentation. Je suis ouverte à des questions.

Président d'assemblée : Merci beaucoup madame la registraire. Une première question de Lacina Coulibaly.

Coulibaly : Merci madame la registraire. Une question, depuis maintenant l'étudiant reçoit une lettre d'acceptation de l'université, mais en même temps aussi dans cette même lettre, on met qu'il doit payer un montant de 4 000 dollars avant de faire la demande pour la lettre d'approbation de la province. J'aimerais savoir

le nombre d'étudiants qui ont été bloqués à ce niveau-là. Si on peut avoir une idée de ce nombre, ça va nous donner aussi une idée des sources qui justifient ce manque à gagner au niveau des étudiants internationaux. Merci.

Registraire : Je vais juste retrouver mes chiffres. Au niveau de l'international, on a fait près de 6 000 offres et puis on a seulement envoyé 765 lettres. Là j'ai pas la ventilation par cycle devant moi, mais grosso modo, disons que c'est environ 20 % qui ont confirmé qu'ils voulaient poursuivre le processus et qui ont envoyé un dépôt d'inscription. Pour le reste, ça se peut qu'ils avaient multiples demandes d'admission, qu'ils ont décidé de se fidéliser ailleurs. Je vous dirais que la plupart des universités canadiennes ont été avec l'étape additionnelle d'un dépôt d'inscription assez important pour émettre la lettre d'attestation provinciale.

Président d'assemblée : Merci pour ces précisions. Céline Surette.

Surette : Ma question c'est pour les résidents permanents. Comment on fait la différence entre un résident permanent qui a fini son école secondaire au Nouveau-Brunswick où est-ce qu'il est compté?

Registraire : Tant et aussi longtemps qu'il a pas eu la citoyenneté canadienne, il va toujours compter comme un résident permanent. Il proviendrait du Nouveau-Brunswick.

Surette : Donc ça ça serait intéressant de savoir parce que ça veut dire que peut-être que notre taux de conversion des écoles secondaires est plus élevé que 28 % si on prend en considération les résidents permanents. Je serais juste curieuse de voir le chiffre.

Registraire : Le taux de participation est pas nécessairement calculé à partir de l'information résidents permanents, il est calculé à partir de la statistique de l'école, des participants par école. Ça veut dire que c'est deux taux qui sont calculés différemment. La provenance, je regarde vraiment...

Surette : Ah oui ok, je comprends qu'est-ce que tu veux dire. Si tu dis Nouveau-Brunswick là-dedans, ça veut dire Nouveau-Brunswick. Ça veut pas dire école secondaire.

Registraire : C'est ça.

Recteur et vice-chancelier : Juste sur la même question, t'as mentionné que l'augmentation des inscriptions pour les résidents permanents augmente. Est-ce qu'elles sont plus aux études supérieures? Me semble t'as mentionné qu'ils sont plus aux études supérieures donc un peu moins de conversion au niveau secondaire. Est-ce qu'on a le profil dans quel programme ils vont s'inscrire? Moi j'ai l'impression que ce sont des professionnels qui arrivent avec déjà des diplômes puis qu'ils choisissent soit un MBA ou une maîtrise en santé pour pouvoir s'intégrer dans le milieu du travail.

Registraire : J'ai regardé ces chiffres-là plus tôt cet été puis de souvenir, c'était surtout MBA, la maîtrise en administration publique, gestion des services de la santé aussi. Ce que ça ne capte pas ce serait par exemple des gens qui viennent faire une mise à niveau qui sont pas nécessairement inscrits dans un programme à temps complet parce qu'ici, j'ai vraiment mes inscriptions dans des programmes à temps complet. Il se peut que les données de la formation continue nous présenteraient un portrait qui évolue là aussi. Je pense à des gens qui voudraient faire une mise à niveau en éducation par exemple, si ils viennent seulement faire quelques cours parce que la certification des maîtres leur a demandé certains cours seulement, ils seraient pas captés dans ces chiffres-là. Donc ça prend une analyse plus fine de notre part pour vraiment mieux comprendre le profil, mais selon moi, ça suit la tendance qu'on a vue dans les écoles avec la vague des nouveaux arrivants. Oui il y a des actions à prendre au niveau du marché secondaire, mais il y a aussi des actions à prendre au niveau des étudiants plus matures.

Recteur et vice-chancelier : Tu l'as pas présenté le tableau, mais dans les documents me semble j'ai vu un tableau des augmentations en fonction des facultés et ce qui m'avait surpris que c'était pas en administration qu'on avait des augmentations cette année, c'était 18 % en génie. Au-delà de la popularité du doyen Poitras et ____, quelles pourraient être les causes de cette augmentation soudaine au niveau du génie en ce qui concerne nos étudiants internationaux?

Registraire : Comme vous le mentionnez, c'est surtout l'augmentation des internationaux surtout en génie et en administration qu'on a vu les augmentations importantes au cours des dernières années. Ça c'est l'effet de cohortes. On a eu des augmentations au cours des dernières années, mais ils sont présents aussi dans le système pour une année de plus que les autres programmes. Il faudrait creuser un petit peu, mais juste comme ça je sais pas les doyens si vous avez plus de précisions.

?: J'ai pas regardé les chiffres vraiment. Je pense que le fait que c'est un peu comme le recteur a mentionné, c'est un programme professionnel puis un attrait quand même important encore dans notre programme au point de vue des étudiants internationaux, mais j'ai pas vraiment de réponse plus que ça pour l'instant.

Président d'assemblée : Parfait. Je vais céder la parole à Étienne Dako.

Dako : Merci monsieur le président. Ma question va s'adresser particulièrement au recteur. Je voulais savoir si le gouvernement nous laisse quand même par rapport à la lettre d'attestation une marge de manœuvre. Je m'exprime. Lorsqu'on nous donnait un taux ou un quota et lorsque la demande est faite et IRCC n'acceptait pas l'étudiant, est-ce qu'on a une marge de manœuvre ou on peut compenser seulement qu'en dernier?

Recteur et vice-chancelier : Est-ce que vous pouvez répéter la question?

Dako : Ma question, je demandais si le gouvernement nous laisse une marge de manœuvre pour le quota qu'on a et pour lequel admettons que la demande de l'étudiant qui a reçu une lettre d'attestation n'a pas été accepté par IRCC, est-ce qu'on a la possibilité de le remplacer pour ne pas perdre le quota total qu'on a?

Recteur et vice-chancelier : Non et tu peux me confirmer Stéphanie.

Registraire : Non.

Recteur et vice-chancelier : C'est pour ça d'ailleurs on a mis, puis la majorité des universités ont demandé un dépôt envers les frais de scolarité parce qu'on voulait augmenter notre taux de conversion, augmenter le taux d'approbation des permis d'études par IRCC parce que si on l'avait pas fait, on perdait des lettres d'attestation. Ils sont pas remplacés, non.

Dako : Alors à ce moment-là, je fais une doléance de ce côté-là puisqu'il s'agit d'un problème qui est un peu global à l'ensemble des universités, est-ce que le conseil des recteurs pourrait pas faire une demande dans ce sens-là pour ne pas perdre le quota total parce que le quota total est déjà moindre et si on doit perdre encore des joueurs parce qu'on reçoit quand même plusieurs admissions. Peut-être qu'il y a des admissions qui pourraient être concrétisées en terme d'inscriptions, est-ce qu'il y a possibilité de demander au gouvernement si jamais le IRCC n'accepte pas telles demandes, est-ce qu'on peut les remplacer. Moi je crois que ça serait certainement une marge de manœuvre.

Recteur et vice-chancelier : Présentement, c'est pas un problème parce qu'on avait 3 300 lettres d'attestation puis on a utilisé à peine 765. Même si on a des refus, on a suffisamment de lettres d'attestation en banque pour offrir à d'autres étudiants de soumettre leurs demandes pour des permis d'études. Les recteurs, la demande d'Universités Canada c'est d'éliminer le programme de quotas au niveau des étudiants internationaux et le IRCC refuse évidemment au point de vue politique et ce qu'on observe dans les universités des Maritimes, c'est une baisse importante des étudiants internationaux et ça va avoir des répercussions au niveau financier très importantes dans certaines universités que si la situation persiste pourrait mettre en péril un certain nombre de ces universités-là si le gouvernement ne compense pas par une augmentation au niveau des subventions de recherche. Sur la dernière diapo, il y avait le manque à gagner qui était identifié en rouge qui est à peu près une centaine d'étudiants, un peu moins maintenant. Ça c'est le boni à la performance que le gouvernement du Nouveau-Brunswick accorde aux universités et collègues à chaque année depuis deux ans qu'on a obtenu si on dépassait 2 % d'augmentation des nouveaux étudiants ce qu'on a réussi à faire au cours des deux dernières années. Ils le donnaient aussi au pro rata, c'est-à-dire si une université avait augmenté de 1 %, ils recevaient 50 % du boni. Le gros avantage de ces bonis-là c'est que c'est pas juste un paiement ponctuel, ça demeure dans notre base budgétaire pour l'an prochain. On nous avait dits cette année que considérant ce nouveau programme de IRCC, qu'ils étaient pour modifier un peu la façon ou les critères pour obtenir ce boni à la performance. Exemple, si on avait mis en place ou qu'on a déjà en place un certain nombre de programmes pour soutenir l'intégration des étudiants internationaux par exemple, ça nous aurait donné des points sauf que lorsqu'on a reçu la lettre cette année, ces nouveaux critères-là n'étaient pas inclus dans la nouvelle proposition. Ça demeure encore le 2 % d'augmentation du nombre de nouveaux étudiants et étudiantes.

Dako : Si monsieur le président me permet, juste une petite parenthèse.

Président d'assemblée : Oui, allez-y rapidement. J'ai six personnes qui attendent de prendre la parole.

Dako : Juste une petite parenthèse en terme de suggestion. La rumeur courante seulement que pour le traitement des dossiers, c'est environ six mois. Je me demande en terme de stratégie est-ce que si les admissions sont faites, est-ce que nous on rencontre ces six mois-là pour que l'étudiant puisse venir dans le délai le plus rapproché.

Recteur et vice-chancelier : Je pense que la moyenne ou la durée, vous avez parlé de huit à 12 semaines. Je sais pas si vous avez eu des chiffres plus récents sur la durée d'études entre le moment que l'étudiant dépose son permis et sa demande de permis qu'il reçoit sa réponse. C'était un des éléments que nous on avait soulevé auprès de IRCC à savoir lorsqu'ils ont arrêté parce que lorsqu'ils ont implanté la nouvelle politique, ils avaient arrêté de traiter les demandes qui avait comme impact d'accumuler les demandes lorsqu'ils réouvrent leurs services d'analyse. À notre connaissance, c'est huit à 12 semaines.

Président d'assemblée : Je cède la parole à Mathieu Lang.

Lang : Merci monsieur le président. J'ai trois questions pour madame la registraire. Peut-être qu'on les prendra une à la fois, ça sera plus simple à gérer. La première ça fait suite à un commentaire que vous avez fait juste à la fin de votre présentation en donnant l'exemple de personnes étudiantes en éducation qui voudraient privilégier

leur statut puis le registraire du ministère demande est-ce que ça serait une stratégie intéressante d'inscrire toutes ces personnes-là dans un programme quelconque, le micro programme.

Registraire : Absolument. Il y avait quand même eu ce phénomène-là à un moment donné toutes les personnes qui voulaient obtenir leur Certificat VI, ils poursuivaient pas au niveau de la maîtrise parce que la maîtrise demandait plus de crédits que l'exigence du ministère donc on a ajusté nos maîtrises professionnelles en partie pour que ces personnes-là qui cherchaient le Certificat VI puissent répondre aux besoins au sein d'un de nos programmes. Ça pourrait être intéressant d'avoir un programme ou un micro programme pour des gens qui font une mise à niveau.

Lang : Question numéro 2 concerne un écart entre le document qu'on a reçu puis votre présentation. Par exemple, comment expliquer l'écart entre le tableau 5 quand on voit les types N, on se retrouve avec une situation sur papier qui est plus intéressante que ce qui a été présenté. Pourquoi c'est pas la même information, à moins que j'ai pas compris.

Registraire : Parce que dans les diapositives que je vous ai présentées aujourd'hui, on avait les N, R et P alors que dans les inscriptions par type, elles sont segmentées alors que dans la diapo que je vous ai présentée, j'ai combiné trois types d'étudiants sous une donnée parce que ça représente le volume réel d'admissions qui sont traitées par l'institution. Essentiellement si tu reviens après une année de pause ou deux ans ou si tu postules à un programme, ta demande d'admission est comptée comme un nouveau.

Lang : Puis la troisième et dernière question c'est par rapport au tableau numéro 4 où sont inclus dans le chiffre les étudiants qui passent par la formation continue? Est-ce qu'ils sont calculés par faculté?

Registraire : Moi je comptabilise seulement les personnes étudiantes à temps complet peu importe d'où le programme relève. Donc dès que tu as une charge à temps complet donc 9 crédits ou plus, les gens figurent dans ces statistiques-là. Donc à ce moment ici, il y a beaucoup de gens qui sont inscrits dans des programmes de temps complet, mais qui ont une charge à temps partiel encore parce qu'ils ont pas finalisé leur inscription donc ça ce sont des dossiers tout de suite ils paraissent pas dans mes chiffres, mais qui vont basculer vers le temps complet sous peu.

Lang : Merci.

Registraire : S'il y a de la place dans les cours.

Président d'assemblée : Merci pour ces précisions. Olivier Clarisse.

Clarisse : Merci monsieur le président. Première remarque, je pense que c'est pour faire une piste de réponse à une question du recteur sur la popularité de la Faculté d'ingénierie. Au-delà de l'excellente réputation de mes collègues en ingénierie, il ne faut pas oublier l'aura du diplôme d'ingénieur pour les étudiants internationaux. Ça fait beaucoup beaucoup tout comme le MBA, c'est des programmes phares qui ont une importance qui résonne dans la culture des étudiants immigrants ou des étudiantes immigrantes. Deux petites remarques, deux petites questions ici, je peux que réitérer l'importance du comité de travail que le recteur a proposé parce que quand je vois les chiffres que vous avez présentés, madame la registraire, au niveau des inscriptions canadiennes, on voit qu'il y a 50 % des demandes plus ou moins quelque chose ici, qui se transforment en inscriptions donc on a une grosse marge de manœuvre pour aller chercher ici. C'est un chiffre moi qui m'a parlé peut-être à travers tous les autres ici, mais on a du travail, on a de la marge de manœuvre ici pour bonifier notre offre en Acadie à l'Université de Moncton. La troisième petite question ça sera très bref. Je pense que j'ai entendu la réponse du recteur, mais je voudrais être ici. On avait cette inquiétude que les LAP soient un frein à l'inscription, mais si je me fis bien aux chiffres, on avait 3 369 et on a eu 765 d'offertes, ce n'est pas là qu'est le frein au niveau des inscriptions, c'est vraiment au niveau de IRCC et de la transformation et j'ai hâte d'entendre tous les motifs possibles qui sont récurrents ici puisqu'il y a une condition financière qui est possiblement une étape, mais qui est minimisée avec les conditions d'inscription donc j'aimerais vraiment dans un prochain Sénat connaître ces raisons-là pour pouvoir travailler ensemble pour permettre aux étudiantes et étudiants internationaux de venir à l'Université de Moncton.

Président d'assemblée : Parfait, merci. Je vais prendre deux autres questions. C'est quand même un point d'information et il nous reste des points; il est 12 h 15 donc je vais prendre deux autres questions. Hélène Albert.

Albert : Merci. C'est un point éditorial de trois secondes. Je considère que si la baisse des inscriptions canadiennes dans les universités est dû au IRCC, qu'on devrait obtenir plus de subventions fédérales, pas de ce ministère-là, mais du fédéral pour compenser pour son ministère qui nous fait de la misère. Voilà.

Président d'assemblée : Merci. Jean-François Thibault.

Thibault : Merci monsieur le président et merci madame la registraire pour la présentation. On a à peu près entre 15 et 20 % des lettres qui ont été distribuées si je me trompe pas et j'imagine que là ça va de septembre à septembre pour la distribution des lettres. Est-ce qu'on a imaginé un scénario où l'idée ça va être de distribuer l'ensemble des lettres pas le plus rapidement possible, mais de manière la plus efficace possible et est-ce qu'on a pensé peut-être offrir un certain nombre de lettres sans la demande financière à certains étudiants. Je sais

pas, il faudrait imaginer des critères ou des paramètres pour ça, mais dans certains programmes dont on sait que ça va attirer pas mal d'étudiants internationaux, peut-être qu'on pourrait lever l'exigence de déposer de l'argent avant de recevoir la lettre et je me demandais s'il y avait une stratégie comme celle-là pour ne pas, je dirais, arriver à la fin de l'année au mois de mai ou mois de juin avec 7 ou 800 lettres qui nous restent entre les mains. Ça serait quand même dommage.

Registraire : La location pour les lettres d'attestation provinciale va de janvier à janvier donc le 3 360 quelques lettres qu'on a eues, on peut les émettre jusqu'au 22 janvier 2025. On a 765 qui ont été envoyées pour l'automne, on a commencé à en préparer pour l'hiver évidemment. Là on se posait la question est-ce qu'on peut commencer à utiliser une partie de ce quota pour commencer à faire des offres d'admission pour l'automne 2025, mais ces lettres-là ont des dates d'expiration. Elles vont expirer au mois de janvier 2025 donc théoriquement, faudrait que les candidats fassent une demande pour un permis d'études pour l'automne 2025 avant janvier puis sachant qu'il y a des délais de traitement, on sait pas qu'est-ce qui serait le retour sur ces dossiers-là donc on doit se pencher sur quelle est la stratégie. Est-ce qu'on veut écouler lettres, c'est des questions qu'on se pose. On est revenu auprès de la province pour savoir quand est-ce qu'on aura notre allocation pour 2025 pour qu'on puisse au moins voir comment est-ce qu'on veut gérer ces offres d'admission-là parce que tout de suite, c'est une situation malaisante où on pourrait faire des offres d'admission, mais on peut pas encore finaliser l'offre avec la LAP. Faut qu'on regarde à tout ça. La province pense qu'ils vont avoir leurs prochaines allocations d'ici les deux prochains mois donc ça laisse une très grande période d'incertitude puis on sait pas comment est-ce que notre allocation sera ajustée pour la prochaine année en fonction de ce qu'on aura écoulé cette année. Puis en plus de ça, il y a la possibilité de prendre part à un autre programme qui nous permettrait d'avoir une autre allocation de lettres dans un contexte différent donc on doit regarder à tous ces facteurs-là tout de suite et voir c'est quoi la stratégie.

Recteur et vice-chancelier : Sénateur Thibault, vous soulevez un point important, c'est-à-dire il faut rapidement regarder ces données-là et rapidement faire des modifications si elles sont pertinentes. Exemple, lorsqu'on a des excellents dossiers de candidats ou candidates, est-ce qu'on devrait à titre d'exemple avancer une bourse en même temps que la lettre d'attestation qui aiderait l'étudiant à se qualifier sur le plan financier au lieu d'attendre qu'il reçoive son permis. Il peut avoir une promesse de bourse puisqu'on en donne quand même. Présentement on doit donner plusieurs millions à nos étudiants internationaux en terme de bourses lorsqu'ils s'inscrivent alors je pense encore une fois que pour ce qui est des étudiants internationaux, les différents comités devraient réviser ça très rapidement parce qu'on a un peu de marge de manœuvre pour la session d'hiver. L'autre élément, quelqu'un a mentionné bonifier notre offre. Une façon de bonifier notre offre puis de valoriser notre offre c'est que chaque étudiant qui demande un cours a une place dans salle de classe. Je veux dire ça devrait être sur le plan philosophie si on veut lancer un message fort tant aux étudiants acadiens qu'aux étudiants internationaux, c'est qu'on inclut, qu'on ne refuse aucune demande dans un cours lorsque c'est pertinent et ça c'est une façon de changer la culture, la perception et de bonifier puis ça rencontre un des objectifs de flexibilité et d'adaptation et ça dans l'ensemble de nos programmes. Ça ça favorise la rétention parce qu'à chaque fois qu'on refuse particulièrement nos étudiants internationaux une place dans un cours, ça l'a comme conséquence pour certains d'entre eux, sinon la majorité, d'étendre leur programme d'études parfois de six mois, parfois d'un an avec des coûts très importants pour ces étudiants-là autant pour les étudiants internationaux que nos étudiants canadiens. Donc c'est quelque chose à mon avis qu'on devrait collectivement mettre en place si possible cette année et le plus rapidement possible. Pour la session d'automne, on vit le présent.

Président d'assemblée : Très bien, merci beaucoup à madame la registraire pour cette présentation-là.

13. Rapport du recteur et vice-chancelier

Président d'assemblée : Compte tenu du temps, on va passer au point numéro 13, le rapport du recteur et vice-chancelier. Monsieur le recteur.

Recteur et vice-chancelier : Merci monsieur le président. Comme le vœu des membres du comité du BDS, il n'y aura pas de rapport formel. C'est plutôt une opportunité pour les membres du Sénat de soulever des questions, vous en avez déjà soulevé plusieurs suite aux différents rapports. Il y a peut-être deux points ou trois points que j'aimerais faire une mise à jour. Vous savez qu'on a déposé des demandes auprès du gouvernement pour des résidences sur nos campus. Cette demande-là a été déposée fin octobre et il y a eu des discussions, des demandes de précisions ponctuelles au fil des mois pour finalement avoir une rencontre en présentiel avec l'équipe du ministère et le ministre au mois de juin. On avait fait une demande nous de 2.6 millions pour faire ce qu'on appelle le pré-design et le modèle d'affaires. Considérant les coûts importants très élevés de construction présentement, on veut s'assurer qu'une fois que les résidences seront bâties comme ça doit s'autofinancer malgré dans ce cas-ci d'une subvention du gouvernement provincial, on veut s'assurer que le prix soit abordable pour nos étudiants et de pas imposer une hypothèque trop onéreuse pour l'université considérant la fragilité au niveau des inscriptions, au niveau des nouveaux étudiants, des règles au niveau du contexte de l'immigration. On essaie d'être prudent même si on veut faire avancer ces dossiers-là. On a eu une rencontre la semaine dernière lors de l'annonce pour les équipements de laboratoire, on en a profité pour avoir une discussion et faire un suivi avec le ministre puis on nous a promis que la sous-ministre adjointe de faire un suivi rapide sur un compromis. On aura peut-être pas le montant qu'on cherche à avoir puis on aura un financement qui nous permettrait de faire quand même avancer le dossier sur le plan du modèle d'affaires et de pré-construction. Ce que le gouvernement refuse c'est que si jamais suite à ces analyses-là du modèle d'affaires, on arriverait comme conclusion que le prix de nos résidences étudiants seraient trop élevés pour nos étudiants,

bien ils nous obligeraient à rembourser la moitié de leur investissement. On parle de millions alors c'est pas un risque partagé ici. Je pense qu'on doit être prudent dans cette initiative-là. On a fait également des annonces auprès des entrepreneurs privés. Dans l'Acadie Nouvelle, j'entendais le Premier Ministre Trudeau qui veut faire des prêts à long terme, de louer à long terme les terrains de la Couronne, exemple des anciennes bases militaires, etc. pour des projets de construction. C'est un peu la même idée qu'on a pour les campus, c'est-à-dire d'avoir des locations sur cent ans par exemple comme on l'a fait avec Shannex ici auprès d'entrepreneurs pour avoir une certaine légitimité à maintenir les frais, les coûts pour les étudiants ou avoir les mécanismes. Il y a des expériences, il y a des modèles qui existent en Ontario puis dans l'ouest qui permettent d'avoir ce qu'on appelle un partenariat privé et public avec du logement des résidences abordables. Donc on poursuit ces discussions-là avec différents entrepreneurs présentement pour voir s'il n'y avait pas de l'intérêt. Le deuxième dossier c'est le dossier du C.E.P.S donc des rénovations majeures au niveau du complexe sportif. Encore là, on a des messages mixtes de la province. Parfois on a l'impression qu'on va avoir le chèque demain matin puis d'autres fois bien c'est comme si on recommence à avoir des discussions et de travailler avec plusieurs partenaires dans le milieu civil qui nous donne de l'aide, du lobbying auprès des membres du cabinet. Ce que je dis à l'équipe la bonne nouvelle c'est qu'on a pas reçu de lettre refusant notre demande donc ça veut dire qu'on peut garder espoir qu'un jour le dossier pourra débloquer. On sait qu'il y a des élections provinciales. Il y a encore des décisions qui vont se prendre, espérons-le, au gouvernement d'ici le 10 de septembre. C'est à peu près la mise à jour que je voulais faire. Le dernier projet, je faisais référence à la dernière remarque que la registraire a fait concernant le projet que le Ministre Miller a annoncé lors du Congrès mondial acadien. Le projet pilote pour les institutions francophones en situation minoritaire, c'est-à-dire un projet qui allouerait à chacune des institutions un nombre « de lettres » qui nous permettrait de recruter des étudiants internationaux qui pourraient amener leurs familles, qui auraient aussi accès à la résidence plus facilement à la résidence plus rapidement à la résidence permanente et qui auraient des critères légèrement atténués qui amènent un autre défi et qui auraient également ces étudiants-là et leurs familles auraient accès aux services d'intégration des immigrants qui sont offerts aux immigrants réguliers. Présentement, nos étudiants internationaux n'ont pas accès à des services comme le CAFI et les membres de leurs familles. S'ils veulent apprendre, perfectionner leur français ou l'anglais, ils peuvent pas avoir accès à ces services-là alors que dans ce programme-là, on parle ici un peu moins de 500 étudiants qui auraient accès et on doit signer une entente avec le ministère. C'est ce qu'on étudie présentement et quelques universités qui ont signé. Le programme est déjà initié donc on va tenter de signer cette entente-là prochainement en espérant que ça devrait nous donner des avantages pour recruter des étudiants internationaux. C'est à peu près les trois projets que j'aimerais vous faire une mise à jour, mais je suis ouvert pour d'autres questions s'il y en a.

Président d'assemblée : Merci beaucoup monsieur le recteur. Nous pouvons prendre quelques questions. Madeline Lamboley.

Lamboley : Merci monsieur le président. J'ai une question pour monsieur le recteur qui n'a pas été abordée dans le petit résumé qu'il vient d'être fait. Je suis enchantée de voir que les politiques sur la violence à caractère sexuel pour un milieu de travail et d'études respectueux sur le code de conduite des membres de la communauté universitaire aient été finalement révisées. Cependant, j'ai une préoccupation, notamment celle de savoir quand est-ce qu'une nouvelle personne à l'ombud sera engagée à temps complet sur l'ensemble des campus que l'on va pouvoir consulter en présentiel afin de mettre en œuvre de façon effective ces différentes politiques de l'université. J'aimerais aussi savoir s'il est possible que cette personne soit bien sûr formée à ces différents enjeux sensibles spécifiques qui demandent bien sûr des qualités non seulement juridiques, mais aussi interpersonnelles et humaines. Merci beaucoup.

Recteur et vice-chancelier : Merci pour la question. Vous m'avez devancé puisque le point suivant c'est le suivi du Conseil de l'Université alors j'étais pour le mentionner à cette étape-là, mais merci de soulever le point. Effectivement lors du dernier Conseil de l'Université, il y a eu l'approbation de la révision de la politique sur la violence à caractère sexuel de même que sur l'environnement de travail sain. C'était l'étape essentielle pour pouvoir lancer le nouveau concours de l'ombud. Évidemment, l'ombud a un profil qui inclut les éléments que vous avez mentionnés en terme d'expérience formation et je regarde la secrétaire générale parce que l'ombud relève du président du conseil, mais suite aux discussions et consultations qu'on a faites, la tâche de l'ombud est beaucoup plus une tâche à mi-temps et on avait suggéré d'avoir par contre du support administratif qui viendrait faire en sorte qu'on aurait un service à plein temps ce qui permettrait également à l'ombud de se déplacer sur les campus et d'avoir du temps en présentiel sur les trois campus et d'avoir un suivi beaucoup plus rapide au niveau des dossiers avec également comme vous avez vu dans la révision de la politique qu'il y a des délais qui sont prescrits pour les suivis des dossiers. Sur ça, je peux peut-être passer la parole à la secrétaire générale qui a peut-être plus d'informations au moment que l'ombud puis qu'est-ce qui se passe d'ici l'entrée de la nouvelle ombud ou du nouveau ombud à l'université.

Secrétaire générale : Alors avec la nouvelle politique, on a aussi créé une nouvelle structure pour le bureau de l'ombud. L'ombud sera un ombud à mi-temps avec un soutien administratif à mi-temps. Alors essentiellement une ressource qui est en place en tout temps dans les trois campus et qui va voyager d'un campus à l'autre. On a discuté avec les trois personnes qui ont occupé le poste et c'est une recommandation des trois ombuds donc on l'a pris au sérieux et puis le comité exécutif a justement approuvé la description du poste de l'ombud à sa dernière réunion la semaine passée. La prochaine étape c'est des rencontres avec les ressources humaines pour mettre en branle le comité de sélection. C'est ce qui se passe dans les prochaines semaines. Ça avance. Il y a aussi la création d'une, on a appelé ça une cellule qui va travailler ensemble pour améliorer la communication entre les services sécurité, personne intervenante et puis on pense que ça c'est aussi des

nouvelles ressources qui apparaissent dans le portrait. C'est un dossier clé pour la suite des choses et puis j'aimerais en passant remercier tous les acteurs qui ont joué à mettre en place cette politique-là, le code de conduite, etc. Madeline tu fais partie de ça, mais tous les groupes et je parle de sécurité, personne intervenante, les ombuds, les anciens ombuds, il y a beaucoup de gens qui ont été impliqués et donc il y a comme un nouvel élan, mais on travaille dans le sens des recommandations.

Président d'assemblée : Merci beaucoup madame la secrétaire générale. Est-ce qu'il y a d'autres questions sur le point 13, rapport du recteur et vice-chancelier? Je ne vois rien.

14. Réunion du Conseil de l'Université CDU-240615

Président d'assemblée : Ça nous amène au point 14, justement le suivi de la réunion du Conseil de l'Université du 15 juin. Monsieur le recteur.

Recteur et vice-chancelier : Merci monsieur le président. Au-delà de l'approbation de la nouvelle politique sur la violence à caractère sexuel, il y a eu l'approbation du plan d'action autochtone avec le financement associé ce qui va permettre maintenant aux différents groupes de travail de faire avancer les différentes actions qui sont proposées dans le plan stratégique. Il y a également eu une approbation de la modification à la politique équité en matière d'emploi qui a eu lieu au niveau du conseil. Je dirais c'est les points les plus importants au-delà des autres points d'information qui ont été amenés au niveau du Conseil de l'Université.

Président d'assemblée : Très bien, merci. Est-ce qu'il y a des questions ou demandes de précision? D'accord, donc je ne vois rien.

15. Affaires nouvelles

Président d'assemblée : Le point 15, affaires nouvelles. On m'informe qu'il n'y a rien à signaler pour le point 15.

16. Prochaine réunion régulière : le vendredi 4 octobre à 13 h 30 à distance

Président d'assemblée : Le point 16 c'est un rappel que la prochaine réunion ordinaire du Sénat académique se tiendra le vendredi 4 octobre à 13 h 30, mais à distance.

17. Clôture

Président d'assemblée : Et sur ça, le point 17 je propose la levée de la séance et je vous invite pour ceux et celles qui sont en mesure de le faire, à venir dîner avec nous à la salle Richelieu. Donc bonne après-midi à tout le monde et merci.